



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1684.12

Env. 511 ¹¹²
-1684, 12.
Mercurie

<36614138960010

<36614138960010

Bayer

MERCURE GALANT.

DEDIE' A MONSIEUR.
LE DAUPHIN.
DECEMBRE 1684.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure Galant.

M. D.C. LXXXIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Tout le monde medit que j'abrege mes jours* , doit regarder la page 77

La Figure doit regarder la page 154

L'Air qui commence par *Les Tambours & les Trompetes* ; doit regarder la page 214

Bayerische
Staatsbibliothek
München



A
MONSEIGNEUR
LE
DAUPHIN.



MONSEIGNEUR,

*Voicy la neuvième année que la
gloire de vostre Nom rend le Mer-
cure considerable à toute l'Europe.
Douze Epîtres au commencement
d'autant de Volumes, ont parlé d'a-
bord de tout ce que vous avez fait
de remarquable ; & si dans ceux*

E P I T R E.

*qui les ont suivy, je n'ay que de
 temps en temps étalé dans d'autres
 ce que la France admiroit en Vous,
 c'est parce que j'ay apprehendé que
 le grand nombre de ces Panégi-
 riques n'accablast vostre modestie.
 Ainsi j'ay crû que je devois seule-
 ment laisser cet auguste Nom à la
 teste de cet Ouvrage, afin qu'on ne
 doutast point qu'il ne fust à Vous.
 Je croy pourtant, MONSEIGNEUR,
 lors que je regarde cette sincere &
 parfaite union qui regne entre Vous
 & l'incomparable Princesse que le
 Ciel vous a donnée pour Epouse, que
 je puis luy parler icy comme à une
 autre partie de Vous-mesme, &
 qu'estant celle que vous aimez le
 plus, j'en feray mieux ma cour au-
 près de Vous. C'est ce qui m'en-
 gage à prendre la liberté de luy
 dire.*

EPI TRE,
MADAME,

Quoy que ce soit aujourd'huy un jour où l'usage veut que l'on fasse des souhaits , quels vœux peut-on faire pour une grande Princesse , dont la haute Naissance est le moindre de ses avantages ? & quelles loüanges peut-on luy donner , lors qu'elle est au dessus de tous les Eloges ? Vostre esprit, qu'on peut appeller universel , a paru toujours admirable à tous ceux qui ont eu l'honneur de vous approcher. Vos yeux font connoistre ce que la verité me fait dire icy. Lors que Madame de Maintenon vous alla recevoir sur la Frontiere , elle écrivit au Roy , dès qu'elle eut eu l'honneur de vous voir , Que le feu de vos yeux , & l'esprit qui paroissoit dans toutes vos manieres, étoient

E P I T R E.

des choses que les paroles & la peinture étoient incapables d'exprimer. Vous parlez plusieurs Langues avec la même facilité que si elles vous étoient naturelles, & jugez admirablement de toutes choses. Je laisse les avantages que vous avez à chanter avec méthode, à jouer du Claveffin, à dessiner, à danser d'une manière noble & aisée. Toutes ces perfections sont relevées par une dévotion exemplaire, qui est d'autant plus à estimer, qu'ayant toujours été réglée sans trop paroître, on ne peut douter qu'elle ne soit véritable. Tous ceux que vous honorez de votre estime, se doivent assurer d'une forte & durable protection, sans que rien la fasse changer, ce qui est peu ordinaire aux Grands; & sans descendre de votre rang, les favorables regards que vous daignez jeter sur eux, dé-

ÉPIÔRE.

*couvrent que vous estes la meilleure
Princesse du monde. Aussi l'illustre
Sapho du Siecle eut-elle raison de
dire dans un Madrigal qu'elle vous
adressa lors que vous arrivâtes en
France.*

Rien ne peut resister à vos attraits
vainqueurs,
Tous efforts seroient inutiles;
En un mot vous prenez les cœurs,
Comme nôtre Roy prend les Villes.

*Quant à vostre merite, il n'y a
personne qui ne convienne de ce
qu'en a dit Monsieur Colbert de
Croissy, lors qu'estant allé à Munic
pour la négociation de vostre Ma-
riage, il écrivit au Roy, Que la
premiere fois qu'il avoit eu l'hon-
neur de vous entretenir, il vous
avoit trouvé un si grand mérite,
que quoy qu'il l'eust admiré d'a-
bord, il n'avoit osé mander à Sa*

E P I T R E.

Majesté ce qu'il en croyoit, dans la crainte d'en avoir jugé trop promptement; mais que trois ou quatre autres conversations luy avoient donné sujet de l'admirer encore davantage; qu'il n'avoit point veu d'esprit plus égal, & que dans toutes les négociations qu'il avoit traitées, & dans lesquelles il avoit toujours eu affaire à de grands Hommes, il ne se souvenoit point d'avoir jamais entendu de plus vives ny de plus justes réponses, non par une fois, mais à chaque occasion qu'il avoit eüe de conférer avec Vous. *Après cela, MADAME, personne ne doit entreprendre vostre Eloge; ou si l'on est assez hardy pour le faire, il faut seulement rapporter vos paroles, & l'on jugera par des reparties faites sur le champ, qu'il est impossible de concevoir une assez*

E P I T R E.

haute idée de vostre esprit. Y a-t-il rien qui en marque davantage que ce que vous dites à Madame la Duchesse de Richelieu, lors que vous tournant vers elle, après avoir dit adieu aux Dames de vostre Maison qui retournoient en Baviere ? Ne vous étonnez pas, MADAME, luy dites vous, si je ne répons point par mes larmes aux pleurs que je voy verfer. La joye que j'ay d'aller voir le Roy, est bien capable de les retenir. Je pourrois, MADAME, rapporter icy beaucoup d'autres reparties vives & spirituelles, sur lesquelles vous n'avez peut estre fait aucune réflexion, parce que vostre esprit vous les a fait faire sur l'heure. Le nombre en est si grand, qu'il me donna lieu dès ce temps-là de faire un Volume de l'Histoire de vostre Mariage ; qui vivra éternellement, à cause de la beauté de

ÉPI TRE.

*sa matiere , qui l'a fait traduire eⁿ
plusieurs Langues , & imprimer en
beaucoup de Pais Etrangers. Ainsi,
MADAME, j'auray l'avantage d'a-
voir transmis à la Posterité d'écla-
tantes preuves de vostre esprit. Il
sera bien glorieux pour moy, si vous
avez la bonté de le regarder comme
une marque du profond respect avec
lequel ie suis ,*

MADAME,

Vostre tres-humble & tres-
obeissant Serviteur,
DEVIZE,



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



Vous aurez, cher Lecteur, à la fin du mois de Janvier l'Histoire de François Premier, par le sçavant Monsieur de Varillas, & le deuxième Tome de l'Epion Turc, & plusieurs autres nouveautez. L'on continuë à distribuer le Journal des Sçavans pour 6. sols par Cahier ; les Mercurcs se vendront toujourns 20. sols chaque Volume, & les Extraordinaires 30. sols. Il est inutile de les demander à meilleur marché en n'en voulant prendre qu'une année. Ceux qui les voudront tous, ou une bonne partie, on leur en fera une composition honneste.

LIVRES NOUVEAUX
du mois de Decembre 1684.

Conferences Ecclesiastiques du Dio-

cese de Luçon, Tome I V. & V. in 12.
deux Volumes, 4. livres impression de
Paris. Vous les aurez impression de
Lyon aussi en deux Tomes pour 2. liv.
10. sols à la fin de ce mois ; ils s'im-
priment.

L'Ecclesiastique, par ces Messieurs,
in octavo, 4. livres.

Mademoiselle de Jarnac, Histoire
du temps de la Princesse de Cleves, in
12. trois Volumes, 3. liv. 10. sols,

Traité des Fortifications, contenant
la Demonstration, & l'Examen de tout
ce qui regarde l'Art de Fortifier les
Places, tant regulieres qu'irregulieres,
suivant ce qui se pratique aujourd'huy ;
le tout d'une maniere abregée, & fort
aisée pour l'Instruction de la Jeunesse ;
par Monsieur Gautier de Nismes, avec
23. Figures en taille douce, in douze,
25. sols.

Morale de l'Evangile, in 12. nou-
velle Edition, 50. sols.

Essais de Physique, in douze, 3. liv.

Concorde des Epîtres de S. Paul, in
douze, 2. livres.

Traité Historique de l'Etablissement

& des Prérrogatives de l'Eglise de Rome , & de ses Evêques , par Monsieur Mainbourg , in douze, 2. livres.

L'Almanach de Milan de 1685. in douze, 20. sols.

L'Almanach de Liege , in seize, 15. sols.

La Connoissance des Temps , de 1685. in douze, 20. sols.

L'Illustre Genoise , de l'Autheur du Grand Visir , in douze, 30. sols.

Le Caractere de l'Amour , in 12. deux Volumes , 3. liv.

Et plusieurs autres nouveautez pour le Mois prochain.



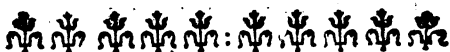


TABLE DES MATIERES contenuës dans ce Volume.

P <i>Relude,</i>	I
<i>Explication de la Galerie de Versailles,</i>	3
<i>Sonnets.</i>	58
<i>Devises.</i>	63
<i>Déclarations du Roy.</i>	64
<i>Prix que l'Académie Françoisse doit distribuer au mois d'Aoust prochain ,</i>	74
<i>Eglogue de Madame des Houlières,</i>	78
<i>Lettre écrite à la Reine de Pologne ,</i>	85
<i>Détail des Cerémonies faites au Mariage de Mad. la Princesse de Hanover ,</i>	97
<i>L'Amour propre puny, Fable ,</i>	126
<i>Devise pour Madame la Dauphine .</i>	133

T A B L E

<i>Devises pour M^r le Comte de Thoulouse ,</i>	134
<i>Autres Devises ,</i>	137
<i>Mariage de M^r le Marquis de la Fare , & de Mademoiselle de Vantelet ,</i>	141
<i>Gouvernement de Nancy donné à Monsieur d'Aubarède ,</i>	155
<i>M. Thevenot est nommé Garde de la Bibliothèque du Roy ,</i>	156
<i>Sonnets ,</i>	ibid.
<i>Prise de possession de l'Abbaie de Vauluisant, pour Monsieur l'Abbé le Tellier ,</i>	159
<i>Benediction ,</i>	164
<i>Benediction de cinq Cloches, faites à Nôtre-Dame ,</i>	165
<i>Dispute pour la Chaire Grecque de l'Univerfité de Caen ,</i>	167
<i>Suite de l'Article de Siam ,</i>	169
<i>Morts ,</i>	195
<i>Harangue prononcée au College de Louis le Grand , en l'honneur du Parlement ,</i>	195

TABLE DES MATIERES.

<i>Harangue prononcée à la louange</i>	
<i>du Roy, par M. Doujat</i>	206
<i>Cornette de la Compagnie des Che-</i>	
<i>vaux-Légers, donnée à M. le</i>	
<i>Marquis de Mursé,</i>	207
<i>Mariage de M. le Marquis de Be-</i>	
<i>thune.</i>	208
<i>Mariage de M. de Breteuil, Inten-</i>	
<i>dant des Finances,</i>	209
<i>Gratification faite par le Roy à M.</i>	
<i>Mansard.</i>	210
<i>Pension donnée à Madame la Com-</i>	
<i>tesse de Bethune,</i>	211
<i>Modes,</i>	ibid.
<i>Enigme,</i>	215
<i>Autre Enigme,</i>	217
<i>Lièvres nouveaux,</i>	219

Fin de la Table.



MERCURE GALANT.

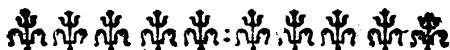
DECEMBRE 1684.



E croy, Madame, que
je ne puis mieux ré-
pondre à ce que vous
attendez du premier
Article de ma Lettre sur les cho-
ses qui regardent la gloire du
Roy, qu'en vous envoyant une
Description de la Galerie de
Versailles, qui m'est tombée
depuis peu de jours entre les
Decembre 1684. **A**

mains , & que Monsieur Lorne Peintre a faite avec une entiere exactitude. Elle est belle , succincte , fort intelligible , & comprend toute la vie de nôtre auguste Monarque , depuis qu'il a commencé à gouverner par luy-mesme. Vous me l'aviez demandée il y a déjà long-temps de la part de vos Amies , & je voy par toutes les Lettres que je reçois , qu'elle est extrêmement souhaitée dans les Païs Etrangers. Ainsi, Madame , comme vous souffrez que celles que je vous adresse deviennent publiques , en vous faisant part de cette Description, je puis dire que je satisfais à la curiosité de toute l'Europe.





EXPLICATION
DE LA GALERIE
DE VERSAILLES.

L'Allégorie est la maniere la plus ancienne d'exprimer les pensées par des caracteres. Les lettres n'ont esté en usage que longtemps après que les Egyptiens eurent, par des figures, laissé à la Postérité les Misteres de leur Religion, & les Loix de leur Etat. Les Poëtes depuis, sous des sens allégoriques, dans les Métamorphoses, & dans les Fables, nous ont donné les plus beaux préceptes, & les leçons les plus utiles de la Philosophie. Les ornemens de ce

fameux Temple , a dont Dieu luy-mesme donna le dessein au plus sage des Monarques, étoient mystérieux ; mais cette science a esté en usage de tout temps , principalement parmy les Peintres & les Sculpteurs, qui n'ont point d'autre langage pour se faire entendre dans leurs ouvrages. Jupiter est la puissance ; Junon , l'Autorité , Mars , la Valeur ; Hercule , la Force. Une belle Femme qui tient un Sceptre & une Couronne d'Etoiles est la Gloire. Une autre avec des aîles, qui tient un Sable & un Eperon, accompagnée d'un Coq , est la Vigilance. Pour la Prévoyance, ils font une Femme avec un Compas & un Livres. La figure de la Renommée est assez connue. Ils expriment le Secret par
a Temple de Salomon.

un jeune Homme tenant un Cache sur sa bouche, & ayant ses cheveux attachez à un Bandeau d'or, qui soutient une Sphinx. La Victoire est Couronnée de Laurier elle a des ailes, porte un Trophée. La Peur tient un Lièvre. L'Envie est entourée de Serpens. La Terreur embouche une Trompette, & menace avec des Foüets ; sa coëfure est une teste de Dragon en forme de Chimere. L'Abondance tient la Corne d'Amalthée, & la Tranquilité couronnée de Fleurs, a dans la main une Grénade. Ils ont encore quantité d'autres figures, qu'il seroit inutile de décrire icy, n'estant point ou peu représentées dans la Galerie de Versailles, où Monsieur le Brun a peint l'Histoire du Roy, depuis la Paix des Pyrenées jusqu'à celle de

Niméque. Pour exprimer les differans mouvemens qui ont fait agir ce Prince, & les Ennemis qui se sont opposez à ses desseins, il ne s'est servy que des Divinitez qui nous sont les plus connues, & qu'il a accompagnées de toutes les marques propres à les distinguer. Les Royaumes, comme les Provinces & les Villes, sont representez par des Femmes vêtues à la mode de leurs Peuples, & ayant leurs Armoiries auprès d'elles. Les Fleuves sous la figure de vieux Hommes couronnez de Roseaux, sont remarquables par des Urnes, d'où sort l'eau de leur source. Enfin il a pris un si grand soin de marquer tout ce qui peut rendre ses pensées intelligibles, que pour peu que l'on sçache les Poètes, on explique sans peine

les sujets, & l'Allégorie, loin de les obscurcir, les éclaireit & les enrichit, étant traitée avec tout l'art & toute la délicatesse nécessaire, pour faire comprendre une infinité de circonstances très-importantes au sujet, qu'il eust esté impossible de faire concevoir sans ce moyen; dont il s'est ingénieusement servy pour les marquer.

L'Histoire commence par un des Tableaux ^a qui est au milieu de la Galerie, où le Roy dans la fleur de la jeunesse, envisageant la Gloire, prend apres son Mariage le Gouvernement de l'Etat, & quitant pour la mériter les plaisirs d'un Regne paisible, médite de rendre ses Sujets heureux, & d'humilier ses Ennemis.

a Il a 40 pieds de long.

A 4

Dans douze Ouales, *a* on voit le commencement de ses glorieux desseins executé. On y remarque l'ordre qu'il met dans les Finances ; le soin qu'il prend de faire rendre la Justice ; le rétablissement du commerce ; l'institution des Academies ; le secours qu'il donne à l'Empire contre les Turcs ; les Troupes qu'il envoie en Hollande contre l'Evêque de Munster ; la satisfaction que luy fait l'Espagne pour l'insulte que son Ambassadeur avoit faite au nôtre en la Ville de Londres ; la Pyramide élevée dans Rome pour reparation de la violence faite par les Corfes à nôtre Ambassadeur ; l'Alliance avec les Treize Cantons ; l'arrivée des Ambassadeurs des Nations les plus reculées, la jonction

a Ils ont 8. pieds de haut.

des deux Mers; & la construction des Invalides.

Dans les six Bas reliefs octogones , & feints de lapis à fond d'or , on a peint la Guerre de Flandre , pour les droits de la Reine ; la Paix d'Aix la Chapelle , qui finit cette Guerre ; la défense des Duels ; la distribution des Bleds pendant la Famine, la seûreté & la Police du dedans de la Ville de Paris ; & l'acquisition de Dunquerque.

La derniere Guerre est le sujet des huit plus grands Tableaux.

Dans l'un & on voit le Roy méditer sur toutes les difficultez qui se pourroient rencontrer dans la Guerre qu'il veut entreprendre contre les Hollandois.

Les Provisions qu'il fait pour surmonter tous les accidens qu'il

a De pareille mesure.

A 5

a préveus , composent *b* le second.

Dans le troisiéme, *c* il propose à ses Généraux le dessein qu'il a formé , & de quelle maniere il pretend l'exécuter.

Le quatriéme *a* représente les Campagnes de Hollande.

Dans le cinquiéme *b* on voit l'Empire & l'Espagne s'unir avec la Hollande contre le Roy.

Le sixiéme *c* fait voir la Conquête de la Franche-Comté.

Le septiéme *d* donne une idée de la Prise de Gand, & des Campagnes de Flandre.

Et le huitiéme *e* forme l'image de la dessunion des trois Puissances par la Paix de Hollande.

a Il a 20. pieds. *b* Il a 25. pieds. *c* 35 pieds.

a 35. pieds. *b* 35 pieds , largeur 20. *c* 25. p. *d* 35 p. *e* 35 p. de large sur vingt.

Tous ces Tableaux sont enfermés dans de riches Compartimens, & les Ovals sont accompagnés de Thermes peints couleur de bronze, rehaussés d'or, qui portent des Corniches, avec des Frontons feints de marbre, sur chacun desquels sont deux Enfans de coloris, qui se jouent à des Festons de Fleurs sortans d'une Corbeille, posée sur un Masque coloré, qui est au milieu de chaque Fronton. De riches Tapis de velours, où l'on voit les amusemens de l'Enfance de ce Prince, découpent l'espace d'entre les Bordures. Au bas des Tableaux, sur des Cartouches de Sculpture, l'on a écrit des Inscriptions sur chaque sujet.

Des Victoires semblent retrousser le Tapis, en intention

d'y mettre à la place d'autres Tapisseries d'Actions plus sérieuses , & plus importantes.

Voila en gros la distribution & l'ordonnance de la Galerie ; mais comme l'Histoire y est traitée avec routes ses circonstances , il faut particulariser un peu plus de choses , pour tâcher de faire mieux comprendre l'allégorie des Figures qui entrent dans ce grand Ouvrage. Le premier des Sujets est dans le plus grand des Tableaux , ^a où l'on voit au milieu le Roy dans la fleur de la jeunesse. Son Habit est à la Romaine , avec un Manteau Royal qui couvre une partie du Trône, sur lequel il est assis. Il tient un Gouvernail , pour marquer qu'il commence à gouverner son Etat ;

a Au milieu de la Voute dont il tient toute la largeur.

& les trois Graces qui le cou-
ronnent , représentent celles
que l'on voit briller dans toute
sa personne. L'Amour leur don-
ne des Fleurs ; & la Tranquilité
se reposant au bas du Trône ,
marque celle que ce Prince vient
de donner à son Etat. Des En-
fans figurant les Génies des Di-
vertissemens , s'occupent à toutes
sortes de plaisirs & de jeux au
bas & dans l'un des costez du
Tableau.

A l'autre costé , la France
assise sous un Pavillon de bro-
card d'or , tient un Faisceau Ro-
main. Elle étouffe la Discorde
sous son Bouclier. L'Hymen à
costé d'elle , porte la Corne d'a-
bondance, & son Flambeau dont
elle est éclairée , parce que le
Mariage du Roy estoit la prin-
cipale cause de son bonheur. La

Seine, *a* couronnée de Raisins, s'appuye sur son Urne, d'où sortent avec l'eau des Fleurs & des Fruits, qui marquent sa source, & l'abondance que son cours porte dans la Capitale du Royaume.

A costé, & un peu au dessus du Roy ; Minerve assise sur un Nüage, luy présente d'une main son Bouclier, en luy montrant de l'autre la Gloire preste à le couronner. Mars en l'air luy fait remarquer cette Déesse qui l'attend. Le Prince la regarde attentivement. La Déesse luy présente la Couronne d'immortalité. La Victoire & la Renommée l'accompagnent. Le Temps leve un bout du Pavillon sous lequel est le Roy, pour marquer qu'il a fait connoître les
a Riviere dont la source est en Bourgogne.

vertus héroïques de ce Prince ,
 auquel il fait voir par le Sable
 qu'il luy présente ; que l'heu-
 re est venuë d'entreprendre les
 grandes Actions qu'il a médi-
 tées , & de profiter des momens
 qu'il fait couler en sa faveur.
 Les Dieux paroissent dans le
 Ciel , luy offrant leur assistance ;
 Pluton , ses richesses ; Vulcain
 ses armes ; Cérés & Bacchus ,
 des vivres pour ses Armées. Apol-
 lon précédé de l'Etoile de Vé-
 nus , vient du plus haut des nûes
 pour éclairer les grandes Ac-
 tions , & Diane paroist pour le
 guider dans les ombres de la
 Nuit. Jupiter offre son Foudre.
 Mercure traverse les airs pour
 aller faire connoistre ce Prince
 à toute la Terre. Junon , Pro-
 tectrice de la Vanité , se tourne
 à *Horloge du Temps.*

16 MERCURE

de l'autre costé du ceintre , où regardant favorablement l'Allemagne , elle luy envoie une Nüée , *a* qui luy servant de Trône , marque la vaine supériorité qu'elle pretend sur les autres Royaumes. La Couronne Impériale , & l'Aigle , la font reconnoistre. Son attitude est fiere , son habillement pompeux. Elle tient le Bâton de commandement ; & l'Espagne à costé , & un peu plus bas , semble observer ses mouvemens. Elle s'appuye sur son Lion , qui devore un Roy des Indes renversé sur des Trésors épars. Son ambition est représentée par une Femme avec des aîles , qui à la teste & les bras chargez de Couronnes. Elle embrasse d'un Flambeau qu'elle tient de la main droite ,
a Fable d'Ixion.

les Palais des malheureux Princes qu'elle a dépouillés, & arrache de l'autre la Couronne de l'un de ces Infortunés, accablé sous le Trône qu'elle a renversé. La Hollande à la gauche de l'Allemagne, & plus bas encore que l'Espagne, est assise sur un Lion qui tient les sept Fleches que les Provinces Unies ont prises pour marque de leur confédération. Elle a le Trident à la main, & tient Thétis enchaînée, prétendant avoir l'Empire de la Mer par son Commerce. On voit auprès d'elle des Falots de Marchandises, & des Vaisseaux prêts à partir pour le Voyage de long cours.

Ces trois Puissances paroissent avec toutes les marques d'ambition & de fierté qui pouvoient exciter le Roy à vanger la Fran-

ce des injures qu'elle avoit souffertes pendant sa Minorité , & la leur rendre plus redoutable qu'elles ne l'avoient trouvée sous les Regnes précédens.

Pour remedier aux abus qui se commettoient dans les Finances , & le Roy supprima la Charge de Sur-Intendant , & s'en réserva le soin , pour estre Luy-mesme l'Oeconome & le Dispensateur de ses Trésors ; ce qui se voit dans le premier *a* des Ovales qui entourent le Tableau que nous venons de décrire. La France est aux pieds du Prince , entre les mains duquel elle a remis le Gouvernail. La Fidelité a son Chien pres d'elle. Elle tient une Clef d'or , parce que ce métal incorruptible marque que rien ne la

a Du costé des Miroirs.

peut corrompre. Elle accompagne Minerve, qui chasse, l'Epee à la main, des Harpies, qui laissent tomber en fuyant une partie de l'argent qu'elles emportent ; ce qui signifie les comptes que l'on fit rendre à ceux qui avoient pillé les Finances dont ils avoient eu le maniment.

Dans le second, *a* on reconnoît l'institution des Académies. Le Roy est accompagné de Minerve, qui tient un Plan de l'Observatoire. L'Académie françoise porte un Caducée *b* à la main. Elle est à la teste de ses compagnes, pour lesquelles elle remercie le Prince de l'honneur de sa protection.

Pour rétablir le Commerce que les Guerres avoient banny

a Dû côté des fenêtres.

b Symbole de l'Eloquence.

du Royaume, Sa Majesté établit deux Compagnies *b* pour les Indes Orientales & Occidentales, donna la chasse aux Pyrates, rendit la Mer libre pour tous ses Suiets qui voudroient commercer. C'est le troisième *a* Ovalle, où le Roy tient un Trident. Des Corsaires sont enchaînez à ses pieds un Matelot porte des Balots sur le Port qui paroist couvert de Vaisseaux; & l'Abondance que l'on y voit, exprime l'utilité du commerce.

Le quatrième *b* est l'image de l'ordre remis dans la Justice. Elle est pres du Roy, qui donne le Code aux Magistrats. La Chicane, sous l'apparence d'une femme maigre & décharnée, dont

b En 1664.

a Audessus des Miroirs.

b Du costé des Fenestres.

le corps se termine en viz sans fin , pour signifier ses diférens détours , est terrassée sous les pieds du Prince , qui la vient détoufer par des Loix nouvelles.

Dans l'un des Bas-reliefs , *a* la Justice présente son Epée au Roy. La Renommée vole , & publie un Manifeste qui contient les raisons qui attirèrent la Guerre en Flandre pour les droits de la Reyne, què l'Espagne refusoit.

Dans l'autre , *a* l'Espagne reçoit du Roy une Branche d'Olivier , en signe de la Paix qu'il vient de luy offrir à Aix la Chapelle , en rendant liberalement

a Ils sont d'azur à fonds d'or, à la Clef de la Voute , au costé du Tableau du milieu.

a A costé du grand Tableau à la Clef de la Voute.

la Franche-Comté qu'il avoit conquise en vingt jours au milieu de l'Hyver. Cette Province est à genoux , & entourée de Canons pour la réjouissance de la Paix. La Victoire couronne le Vainqueur.

Les quatre Ovals *b* qui sont aux costez du Tableau des Campagnes de Hollande , représentent dans l'un la Hollande qui fuit ; mais la France qui vient à son secours , arrache le Bouclier de Munster qui la poursuivoit. Les Troupes du Roy firent retirer l'Evesque de Munster , & l'obligerent de conclure la Paix avec les Etats.

Dans un autre, *a* une femme vêtue d'écarlate , & suivie d'une

b Du costé des Miroirs, près des Campagnes de Hollande.

a Du costé des Fenestres.

Louve, signifie Rôme, qui vient réparer la violence faite par les Corſes à noſtre Ambaſſadeur, & & offrir pour ſatisfaire à cet attentat, de faire élever une Pyramide, dont la France, accompagnée de la Force, luy montre le Plan.

Le troiſième *a* fait voir la France l'Epée à la main, qui pourſuit des Turcs effrayez, & renverſez. L'Aigle de l'Empire chancelant, ſe raffermiſſe à l'ombre de ſon Epée; ce qui arriva à la Bataille de S. Godart, où la valeur d'un petit nombre de François raffura l'Empire étonné, & contraignit une Armée formidable d'Infidelles à faire une Paix honteuſe.

Le quatrième *a* nous montre

a Du coſté des Fenêſtres.

a Du coſté des Fenêſtres.

l'Espagne, accompagnée de son Lion soutenu & rampant, parce qu'elle vient satisfaire à l'insulte que son Ambassadeur avoit faite au nôtre en la Ville de Londres. La France a pres d'elle la force & la Justice; elle reçoit *b* la soumission & la protestation publique faite par l'Espagne de ne luy disputer jamais le premier rang.

Dans un bas relief, *a* la Justice sépare d'une main les Combatans, qu'elle menace de l'autre. Dans l'éloignement, des Archers entraînent un en prison, pour exprimer avec quelle rigueur le Roy fait observer la Défense des Duels.

L'autre *b* fait ressouvenir de

b En 1661.

a A la Clef de la Voute, près les campagnes de Hollande.

b A la Clef de la Voute.

fa

sa bonté pendant la Famine. Une belle Femme avec une Flâme sur la teste , & une Corne d'abondance sous le bras , nous désigne la pieté , qui fait distribuer *a* du Pain à des Pauvres , qui semblent le recevoir avec empressement.

Les quatre derniers Ovales, *b* & les deux Bas reliefs , sont autour du Tableau des Campagnes de Flandre. Dans l'un des quatre Ovales , les Ambassadeurs des Nations les plus reculées , viennent admirer la France , que les glorieuses Actions du Roy ont rendu redoutable jusques aux Lieux qui voyent lever & coucher le Soleil.

Dans un autre, *a* les Ambassadeurs des Treize Cantons

a En 1662. Au dessus des Festes.

Decembre 1684.

B

viennent renouveler l'Alliance avec elle.

La jonction des Mers étant d'une extrême utilité pour le Commerce, le Roy a fait creuser ce fameux Canal de Languedoc; ce qui se voit dans le troisiéme, *b* où Neptune qui est d'Océan, & Thétis la Méditerranée, se joignent en signe de leur communication.

Les Soldats, que les longs services, ou les malheurs de la Guerre, avoient rendus inutiles, estoient contraints de chercher dans la charité des Peuples un soulagement à leurs miseres, l'extrême nécessité estant presque la seule recompense de leurs travaux. Le Roy voulant adoucir leur disgrâce, & les ré-

a Audessus des Fenestres.

b Audessus des Miroirs.

compenser, a fait bâtir ce fameux Hostel de Mars, ou sa magnificence les entretient. C'est le sujet du dernier *a* Ovalle. La Pieté paroist sur un Trône, donnant l'Ordre de S. Lazare aux Officiers, & distribuant de l'argent aux Soldats. Minerve luy présente le Plan de ce magnifique Bâtiment, où ils sont logez.

Dés que la nuit estoit venuë, les Voleurs se rendoient maistres de Paris. On couroit risque de la vie, si l'on estoit contraint de sortir, & les Maisons mesme n'estoient pas un lieu de sécurité. Le Roy, pour remédier à ces desordres, ordonna des Compagnies d'Archers à pied & à cheval dans la Ville, & sur les grands Chemins; ce que l'on

a Andessus des Miroirs.

a représenté dans ce Bas relief, où la Justice assise sur son Tribunal, ordonne à des Archers d'aller prendre des Voleurs qui assassinent les Passans au coin des Ruës. La seûreté reposant à l'ombre de la Justice, tient une bourse ouverte.

Dans le dernier b Bas-relief, on a mis l'acquisition de Dunquerque. C'estoit le seul Port qui restoit aux Etrangers sur nos Costes, & le refuge de tous les Corsaires. Le Roy voyant à regret cette Place de son Royaume sous une domination opposée à l'Eglise Romaine, n'épargna rien pour l'obtenir. Dunquerque présente ses Clefs à la France, qui ordonne à la Pieté de repandre ses richesses que

a *A la Clef de Voute.*

b *A la Clef de la Voute.*

l'Angleterre fait serrer. L'Hérésie se retire.

Le Roy lassé de l'ingratitude des Holandois, porte la Guerre dans leurs Etats. L'Allemagne & l'Espagne, étonnées de la rapidité de ses Conquestes, s'unissent à la Hollande pour s'opposer aux progrès de ses armes victorieuses; mais cette union leur fut si funeste, qu'elles se virent obligées de demander la Paix, & de la recevoir aux conditions qu'il plût au Vainqueur de leur imposer. Cette Guerre est le sujet des huit Tableaux qui restent à décrire. Dans le premier, le Roy animé par sa valeur à une Conquête juste, délibérant en luy-mesme s'il la commencera, écoute sa sagesse, pour surmonter par ses conseils les obstacles qu'elle luy fait re-

B 3

marquer dans son entreprise.

Il paroist *a* couvert du Manteau Royal , sur un Trône magnifique , sous un Pavillon bleu semé de Fleurs de Lys , attaché par des Cordons d'or à des Colonnes d'un superbe Ordre Ionique. La Victoire & la Renommée l'attendent sur des nuages aux costez d'un Char traîné par deux Chevaux dont l'action marque l'impatience. Mars l'invite d'y monter , en luy faisant voir l'éclat de la Victoire , dont le Char paroist tout resplendissant , & l'excite à une nouvelle Conquête , par la veüe de ses premiers Trophées *a* qu'il

a *Audeſſus des Fenestres , entre le grand Tableau & les Campagnes de Hollande.*

a *Ce ſont des Boucliers , où ſont les noms des Villes priſes en la premiere Guerre de Flandres.*

luy montre ; la Justice derriere le Prince , semble inspirer un dessein si noble. Tout l'invite à marcher ; mais Minerve assise au bas du Trône , luy fait remarquer les horreurs de la Guerre , qu'elle a tissées dans une Tapissérie , où la Canicule en feu se voit dans l'éloignement. Des Malades expirans de peste & de fièvres ardentes , sont les suites de la contagion d'un air enflâmé. L'envie à un Aigle & un Lion à ses costez , pour faire connoistre que les deux Puissances qu'ils signifient , devoient s'opposer aux desseins du Roy. Un Fleuve qui souleve ses flots , entraîne des Soldats , dont on ne revoit qu'une partie du corps ; & l'avidité d'un Soldat mangeant de la terre & de l'herbe , marque la faim qui le devore sur la pen-

te d'un Rocher forme d'un vieil Hōme. L'Hyver presse entre ses bras un Soldat , que l'excès du froid rend immobile. L'air est plein de vents & de frimats. C'est par ces images de diférens obstacles capables de détruire ou de retarder une entreprise , que la Sagesse laissant agir la Valeur , fait prévoir tous les inconveniens qui peuvent tromper une ardeur inconsiderée.

Jusques icy le Roy a paru avec un Manteau Royal mais dans les sept Tableaux suivant il en a un de Brocard d'or , comme les portoient les Demy Dieux & les Héros , pour montrer que ses premieres Aétions , toutes justes & toutes grandes qu'elles sont , n'approchent point des Prodiges qui sont représentez en suite.

Dans le second Tableau , ce

Monarque prépare tout pour la Guerre qu'il est prest d'entreprendre, & fait les provisions nécessaires pour remédier aux inconveniens que la Sageſſe luy a fait prévoir. Les Dieux qui luy ont promis leur aſſiſtance, luy donnent leur ſecours. Sur le devant, Neptune dans un Char traîné par des Chevaux marins, & ſuivy de Tritons, préſente ſon Trident au Roy qui eſt debout, & qui avance la main pour recevoir le Sceptre du liquide Empire.

Mars dans ſon Char ſortant d'une Tranchée, luy amene des Troupes dont les Chefs baiſſent la Pique, en s'inclinant devant leur Général.

a Audessus des Fenestres, entre le grand Tableau & les Campagnes de Hollande.

Vulcain offre des Armes portées par des Forgerons , & c'est Mercure qui présente le Bouclier, parce que l'Adresse & l'Eloquence fournissent les raisons dont les Roys font leurs premières Armes. Aux pieds du Prince on voit des Vases pleins de richesses , que Pluton qui est au haut du Tableau , luy vient de donner. La Terrasse est couverte d'Instrumens & de Machines de guerre. Sur des Nuages au dessus du Roy , Minerve soutient un Casque d'or qu'elle luy va mettre sur la teste , dont le sens allegorique est , que la Sagesse fortifie l'Entendement, & empesche qu'il ne se corrompe. La Prévoyance à costé de Minerve, montre de son Compas le Livre qu'elle tient, pour faire entendre qu'il a tout préveu , & mis ordre

à tout. Cérés vient offrir ses riches Moissons. Son Char traîné par des Dragons est plus loin , & l'Abondance la suit. De l'autre costé a Apollon, semble y donner les ordres , & prendre le soin des Bastions qu'on élève. Dans l'éloignement on découvre un Arsenal , où l'on construit avec diligence des Vaisseaux & des Galères. La Vigilance , comme l'ame de cette action , est dans le milieu , & la plus élevée du Tableau.

Voila de quels moyens le Roy s'est servy pour faire reüssir les desseins qu'il avoit méditez , & qu'il propose à ses Généraux. Dans le Tableau *b* suivant , il y

a Il bastit avec Neptune les Murs de Troye.

b Audessus des Miroirs entre le grand Tableau & les Campagnes de Hollande.

est debout appuyé sur un Bâton de Commandement. Monsieur, Monsieur le Prince, Monsieur le Vicomte de Turenne, l'accompagnent. Minerve déploye une Carte des Pays-Bas, qu'un Amour couronné de Laurier, représentant l'amour de la gloire, tient devant eux. Vésel, Buirich, Orsoy & Rhimberg, s'y voyent en Lettres d'or, & d'un plus grand caractère, parce que ce sont les Villes que le Roy veut attaquer en même temps, & qu'il ordonne aux Princes d'aller assiéger, & pour faire concevoir qu'il n'avoit encore communiqué ce dessein à personne, le Secret est derrière luy, & porte son Casque. Prés du Secret, on remarque la vigilance; & la prévoyance est à costé de Minerve. La Gloire préside à l'entreprise

qu'elle a inspirée , le Nuage épais qui la soutient , sert à exprimer le silence , & le secret du Conseil au milieu d'un Camp , que l'on découvre derrière , & dans lequel des Cavaliers & des Soldats s'apprestent à suivre le Dieu des Combats , qui paroît en l'air portant un Ecu armoirié de France. La Victoire vole déjà , d'autant qu'il y eut si peu d'intervalle entre l'entreprise , & le succès , que l'on scût aussitôt la prise des Villes , que leurs Sièges.

Dans la *a* première Campagne de Hollande , les Armées du Roy ayant passé le Rhin , on prit plus de quarante Places ; on remporta une grande victoire sur Mer ; on battit les Ennemis partout. Les Etats effrayez oublièrent leur ambition , perdirent

a En 1672.

presque leur liberté , & les secours secrets de l'Espagne ne leur pouvans suffire, ils furent contraints d'inonder leur Pays pour empescher l'entiere perte. La seconde *a* ne fut pas moins heureuse. Le Roy emporta Mastrich en treize jours, ses Troupes prirent Tréves, & ses Armées Navales gagnerent deux grandes Batailles. Ces deux Cāpagnes composent le quatrième Tableau, où toutes ces Conquestes & ces Victoires sont merveilleusement représentées.

Les plus vives couleurs font remarquer le Roy la Foudre à la main , les Cheveux & son Manteau agitez par les vents, son Char rapidement traîné par des chevaux fougueux. Minerve le guide ; la Gloire l'accom-

a 1673.

pagne, Hercule le suit, & pousse le Char par dessus les flots que le Rhin souleve. Ce Fleuve qui depuis ce fameux Romain qui s'assujettit l'Empire de l'Univers, n'avoit point souffert de Vainqueur, paroist plein de courroux & de dépit, de n'avoir pû par la rapidité de son cours arrester ce Monarque, & de se voir obscurcir par une Victoire qui vole au dessus de luy, & porte un Etendart, où est écrit *Tolhuis*, nom du lieu où ce renommé passage se fit.

L'Espagne tient un Masque, pour marquer les secours secrets qu'elle donnoit aux Hollandois. Elle tâche en vain d'arrester le Char, parce qu'au lieu de se jeter aux Guides des Chevaux, elles ne s'attache qu'aux traits, ce qui sert à l'entraîner elle.

mesme, & figure la guerre qu'elle s'attira. Le Char passe sur les premieres Villes conquises, représentées par des Femmes terrassées.

L'ambition de la Hollande mord la poussiere. Ses aîles sont rompuës, elle ne peut plus s'élever, comme elle avoit accoutumé; & un Homme renversé sur les dos parmy des Balots & des Livres de Compte, signifie le desorde de son commerce. La Liberté des Provinces Unies assise sur un Lion qui tient les sept flèches, tâche de se défendre. Elle a l'Epée d'une main, & présente de l'autre son Bouclier, où se lit cette Inscription, qui promettoit tant de forces, & qui fut suivie de tant de foiblesse. Les Peuples paroissent dans une si grande consternation,

qu'ils venoient de loin presenter les Clefs de leurs Places. Les Renommées volent de tous costez. Un groupe de Victoires qui se cachent & se succedent les unes aux autres , tiennent des Palmes & des Lauriers, & forment en l'air un triomphe autour du Vainqueur. Les plus remarquables portent quatre Couronnes murales pour la prise des quatre Villes en un même jour.

De l'autre costé *a* du Tableau, l'Europe regarde le Roy avec surprise. Son Cheval épouvanté se cabre. Les Fruits & Instrumens des Arts qui marquent la fertilité , & le génie de ses Peuples , sont à ses pieds. Plusieurs Victoires emportent les Armoiries des Villes conquises.

a Au dessus des Fenestres.

Celle de Mastrich se met seule en défense, mais Mars l'arrache en passant son Bouclier, pour signifier le peu de temps que dura cette Place, que l'on cro-yoit imprénable. Dans un Angledu Tableau, deux Américains admirent ce grand spectacle. Ils ont place en ce lieu, comme témoins des Victoires que nos Armées Navales ont remportées dans leurs Isles les plus reculées.

L'Allemagne & l'Espagne se repentant de ne s'estre pas plutôt opposées aux Armes du Roy, se liguerent avec la Hollande pour arrester s'il le pouvoit, la rapidité de ses conquestes. L'Espagne leva le masque, & se déclaire ouvertement. L'Empereur a assembla les Princes d'Allema-
a 1674.

gne & mit un Armée considerable sur pied , & le Roy resta seul , comme il l'avoit prévu , & mesme desiré , pour faire voir à ces Puissances qui s'estoient toujours flâtées que leur union seroit fatale à la France ; qu'elle estoit plus puissante , quoy que seule , qu'elles ne l'étoient toutes ensemble. C'est cette union dont le cinquième Tableau est composé , qui donne une admirable idée de la crainte & de l'envie qui obligerent ces Puissances à s'unir , pour arrester les progrès de la gloire d'un Prince, dont elles ne purent retarder les prosperitez.

L'obscurité regne dans le milieu , où sous un riche Pavillon

a *Au dessus de la Porte du Salon de la Guerre , il occupe tout l'espace depuis la Corniche jusqu'à la Voûte.*

ces mesmes Puissances se donnent la main. La Hollande vêtue à la mode de ses Habitans, & par dessus ornée d'un riche Manteau, porte sur son visage les marques de sa desolation & de son desespoir. Pour avoir du secours, elle s'attache d'une main à l'Espagne qui leve le masque, & fait voir le dépit sur son visage. Elle tend la main à la Hollande; & l'Allemagne assise au milieu, semble les unir & se joindre avec elles. Toute son action marque le repentir; & l'Aigle de l'Empire presse fortement avec une de ses serres une des pattes du Lion de Hollande, que l'on voit dans une posture souffrante, pour faire connoître que les secours qu'on luy donnoit luy coûtoient cher. Des Furies représentent la peine, le

dépit , & la jalousie , dont ces Puissances sont agitées. Dans le bas & dans l'un des costez du Tableau , les Electeurs & les Princes d'Allemagne s'assemblent. On les reconnoist à leurs Ecus , & à leurs Etendarts. Un Timbalier tâche d'intéresser toute l'Europe dans leur querelle , & les Troupes viennent de toutes parts. Dans l'autre costé on forge des Armes que l'on emporte avec précipitation. Les Forgerons refusent d'en livrer une partie , pour signifier le retardement que le manque d'argent apportoit aux armemens des Ennemis. Des Renommées paroissent dans le Ciel. Elles augmentent le desordre & l'épouvante par le récit des nouvelles Victoires qu'elles publient de toutes leurs forces.

& dans l'Etendart qu'une d'elles présente, où se lit cette fameuse Inscription, que César & le Roy ont seuls méritée, *Veni, vidi, vici.*

La Campagne de la Franche Comté commence les Conquestes de Flandre. Le Roy partit pour cette expédition au mois de Février de l'année 1674. Jamais il n'y eut de fin d'Hyver plus facheuse, & la resistance des Ennemis fut le moindre des obstacles que les Troupes eurent à combattre.

Le Roy paroist tranquille au milieu d'un grand mouvement qui est exprimé *a* dans le Tableau. Le Doux *b* saisi de frayeur

a Entre le grand Tableau & les Campagnes de Flandre au dessus des Miroirs.

b Principal Fleuve de la Province.

étend les bras pour s'opposer au passage. Mars traîne avec violence un grand nombre de Femmes de tout âge. Ce sont toutes les Villes de la Province que le Roy dompta comme en passant. On les reconnoît à leurs Ecus chargez de leurs Armoiries. La Franche Comté est abbatuë aux pieds du Vainqueur. Malgré le desespoir qui luy fait arracher les cheveux , on ne laisse pas de remarquer la beauté de son visage. Son habit est à la maniere de ses Habitans. Toutes les passions qui agissent sur l'esprit des Vaincus , sont merveilleusement exprimées dans l'action de ces Captives , où la crainte , l'espérance , & le dépit , se remarquent en je ne sçay combien de manieres différentes. Sur la pente d'un Rocher ,

Mtnerve présente sa Pique se couvre de son Bouclier. Hercule lève sa Massuë pour chasser l'Aigle, & le Lion en fureur, qui tâchent de défendre le sommet. Les Signes des trois mois que dura cette conquête, se voyent parmy les Frimats, la Grefle, la Neige, & la Pluye que l'Hyver jette à pleines mains en se retirant, & que les Vents poussent avec impétuosité; mais tous les obstacles de la saison, ny la résistance des Ennemis, ne peuvent retarder la Force conduite par la Sagesse qui paroissent au haut du Rocher, & ayant précipité une partie des Soldats qui le défendoient. L'Aigle erie de dessus l'Arbre où il est perché au coin du Tableau De l'autre costé, les Troupes fuyent, &

a C'est Bezançon.

donnent

donnent une idée du trouble & de l'épouvante que les Armes du Roy avoient portée dans cette Province. La Victoire attache des Boucliers des Places conquises à un grand Palmier, & pose deux Couronnes sur le Trophée ; pour marquer que c'est pour la seconde fois qu'elles sont domptées ; & la Renommée embouche deux Trompettes pour aller publier cette double conquête. La Gloire paroît dans le Ciel ; son éclat rejallit sur le Heros, & l'opposition de cette lumière à l'obscurité des Frimats, rend cet Ouvrage un des plus brillants qui se voyent.

La Campagne de 1675. fut celebre par la prise de Cambray, de Valenciennes, de Saint Omer, & par la Bataille de Mont-Cassel. En 1679. le Roy forma plu-

Decembre 1684. C

fiers Corps d'Armées en Flandre , insulta quasi toutes les Places , enleva Gand par une conduite si admirable , que le Gouverneur des Pays-Bas n'eut pas plutôt les nouvelles du Siege que de la prise de la Ville.

Voila la matiere du Tableau qui fait cimetrie aux Campagnes de Hollande. Au milieu du Ciel, le Roy porté sur l'Aigle de Jupiter , lance la foudre. Un gros nuage d'où partent des tourbillons de Nuées , des Tonnerres & des Eclairs , qui inspirent la frayeur aux Villes que l'on voit dans la crainte , sont l'image des différens Corps d'Armées qui les investirent. Le Secret & la Vigilance accompagnent ce Monarque , les Renommées le devançant , la Gloire tient sur sa teste la Couronne d'immortalité. Il ne

regarde point les Villes effrayées,
& tient sa veüe attachée sur
Mars qui abat l'Hydre, & force
l'Envie à se cacher dans un coin
du Tableau , parce qu'en dom-
ptant toutes ces Places , le Roy
ne songeoit qu'à vaincre l'opi-
niastreté de ses Ennemis, & ne
se rendoit redoutable que pour
les contraindre à recevoir la Paix
qu'il leur vouloit donner. A l'au-
tre coin Ypre est tremblante. Elle
écoute & regarde avec frayeur la
Terreur qui la menace , & dans
le milieu Minerve qui a déjà en-
levé l'Etendart de la Ville de
Gand , luy arrache encore les
Clefs qu'elle tâche inutilement
de retenir ; cette Ville paroist
dans une vive douleur. Une gran-
de Jeunesse & une extrême Beau-
té représentent bien ce Titre de
Pucelle que les Flamans luy ont

donné, avec un Parc qui l'environne, & un Lion couronné pour sa garde. Il semble qu'elle ait glissé de dessus les genoux de la Flandre, sur le sein de laquelle elle se croyoit en seureté. Cette Province porte le Torquet & la Mante noire comme ses Peuples, & dans sa surprise elle étend les bras aux pieds du Lion, sans sçavoir à quoy se resoudre. Valenciennes est renversée sur un de ses Canons qui la fait tomber, parce qu'on s'en sert pour s'en rendre maistre. Cambray est enchaînée à un Char armorié de France, & chargé des dépouilles de cette Campagne.

A l'autre costé du Tableau, la Politique, le Conseil, & la Prévoyance d'Espagne, paroissent déconcertées. Au milieu le Conseil est obscurcy d'un nuage qui

le couvre , & qui l'empesche de penetrer dans les desseins du Roy ; & pour marquer son aveuglement , on luy a mis la main sur les yeux. La Prévoyance trouve son Compas court , & une de ses branches rompuë. Elle tire en vain la Politique par sa robe, elle ne la peut secourir ny en estre secouruë ; la force luy manque , le Sceptre luy tombe des mains , & le Lion qu'elle excite , recule , & ne veut point avancer. La Ruse représentée par le Tygre qui s'enfuit , luy devient aussi inutile. L'Aigle crie , il sent ployer sous luy les colonnes d'Hercule où l'on a attaché l'Inscription , *Plus outre* , que prit autrefois Charles-Quint. Les Troupes fuyent ; & le Conseil , la Prévoyance , & la Politique , restent sans secours , & hors d'état d'agir dans la frayeur

que leur cause le bruit d'un événement si extraordinaire , & si peu attendu , qu'une Renommée qui vole au dessus de leur teste semble leur annoncer.

La Paix de Hollande a fini la Galerie. C'est la defunion des trois Puissances que l'on voit se lier ensemble dans le Tableau qui luy est opposé. L'Allemagne paroist tombée sur des marches de Marbre, sous un grand Pavillon attaché à la voûte. Les nuées qui luy servoient de Trône , se perdent , & se dissipent. Elle regarde la Paix avec étonnement , & paroist surprise de la foudre , qui semble gronder sur sa teste. Son Aigle en est étonné , il tire la Hollande par sa robe pour tâcher de la retenir. L'Espagne

a *Au dessus de la Porte du Salon de la Paix.*

tourne la teste du costé de l'E-
 clair ; elle étend la main pour en
 garantir son Lion qui en est ren-
 versé sur le dos. Les Troupes en
 sont épouvantées , & fuient. Les
 Forgerons emportent leurs Mar-
 teaux , & laissent des Armes qui
 restent inutiles. Mercure en l'air
 semble dissiper un nuage épais ,
 qui empeschoit la Hollande de
 recevoir la Paix , dont il luy ap-
 porte pour signe une branche
 d'Olivier. Cette Déesse vient du
 Ciel pour se donner à elle. On la
 reconnoist à son air gracieux , aux
 Caducées qu'elle tient , à sa Cor-
 ne d'abondance , à sa Couronne
 d'Olivier , & aux Enfans qui l'ac-
 compagnent , & qui jettent des
 fleurs pour marquer les douceurs
 qui la suivent par tout. La Hol-
 lande s'élance , & tend les bras
 pour la recevoir. Elle sent les be-

soins qu'elle en a ; son Lion ne peut plus la soutenir , & ploye sous ses genouils , ce qui luy fait mépriser les conseils de ses Voisins , & la vanité d'un Prince, représentée par une Femme accompagnée d'un Paon , qui pour se l'assujettir tâche de la détourner de la Paix en la tirant par le bras , & luy montrant des Troupes & des Vaisseaux qu'elle amene à son secours , mais elle ne veut plus de guerre, & ne s'applique qu'à recevoir la Paix.

Voila l'explication de la Galerie. Elle a 40. Toises de long, & 37. pieds de large. Tout y est finy ; & dans le nombre prodigieux des Figures qui la composent , on n'en remarque pas une qui ne soit terminée , avec le même soin que si elle devoit estre seule , & qui ne fasse son effet.

Il est étonnant que Monsieur le Brun ait pû en quatre années l'achever , ayant voulu peindre le tout luy même , & ne s'estant confié à personne pour se faire soulager dans une si grande entreprise , qu'il a heureusement terminée à la satisfaction du Roy , qui par des loüanges publiques & particuliere , a temoigné qu'il n'avoit jamais rien veu de si beau ; & Monsieur le Sur-Intendant , plus instruit que personne, des soins & du temps que demandent les grands Ouvrages , charmé de celuy cy , dit à Sa Majesté ; que Monsieur le Brun méritoit seul de travailler pour Elle , & qu'il eust fallu à tous autres plus de temps pour penser de si grandes choses , qu'il ne luy en avoit fallu pour les executer.

L'empressement est si grand à

C 5

parler du Roy, la matiere est si brillante, & chacun y trouve un si grand plaisir, que quelques Bouts-rimez qu'on propose, on n'en trouve point de difficiles, quand on les remplit à la gloire de cet auguste Monarque. Je croy, Madame, vous avoir déjà envoyé quelques Sonnets sur les Rimes de ceux que vous allez lire. Si la nouveauté leur manque par là, ils ont d'autres agrémens qui reparent ce défaut.

P O U R L E R O Y.

Venez, Peuples, venez contem-
 pler dans sa gloire
 L'invincible LOVIS, & le choisir
 pour Roy;
 A l'Univers entier il doit donner la
 Loy;
 Devant luy va Bellone, apres luy la
 Victoire..



*Ses exploits inouïs sont trop hauts
pour l'Histoire,
Ils ne sçauroient trouver d'Ecrivain
ny de Foy ;
Mais ses fiers Ennemis, qu'il a rem-
plis d'effroy ,
Dans le fonds de leur cœur en gar-
dent la mémoire.*



*Sa Teste a tout conçu , son Bras
tout achevé ;
Audessus des Césars luy seul s'est
élevé
Par sa rare conduite, & son cœur
intrépide.*



*Leurs hauts faits près des siens ces-
sent d'estre immortels ;
Et il estoit encore un Thesée , un
Alcide ,
Ils perdroient près de luy leur Nom
& leurs Autels.*

SUR LE ZELE
DE SA MAJESTÉ

Pour la Religion, & l'extir-
pation de l'Hérésie.

L OVIS LE GRAND n'est point
ébloüï par sa gloire ;
Audeſſus de ſon Trône il reconnoiſt
un Roy ;
Il en ſçait maintenir & les droits
& la Loy,
Et c'eſt là ſa plus noble & plus
chere Victoire.



Son Zèle tres Chrétien brillera dans
l'Histoire ;
Ses Lauriers ſerviront de Couronne
à ſa Foy ;
Des erreurs de Calvin ſon Nom le
juſte effroy
Va de ſes Sectateurs abolir la mé-
moire.



C'est-là le Nom Héros le Chef d'œuvre achevé.

*De ce Monstre d'horreur, dans l'Enfer élevé,
Mille Testes montroient leur fureur intrépide.*



Ses traits envenimez devoient estre immortels ;

*Mais LOUIS, & l'Ainé de l'Eglise, & l'Alcide,
Sçaura seul immoler cette Hydre à ses Autels.*

SUR LA SAGE ET SECRETE
CONDUITE
DE LOUIS LE GRAND.

IL s'est vû des Héros amoureux de la gloire ;
*Mais aucun d'eux jamais sçut-il
comme mon Roy ;*

62 MERCURE

*Ce grand art du secret , dont la
discrete Loy
N'annonce les desseins qu'avecque
la Victoire ?*



*Les plus fiers Conquérans que nous
vante l'Histoire,
Et qu'on revere encore aujourd'huy
sous sa Foy,
Avides de repandre & l'horreur &
l'effroy,
Par leurs emportemens ont terny leur
mémoire.*



*LOVIS ne parle point , & tout est
achevé.*

*Ce silence est l'effort d'un esprit
élevé,
Qui seconde à propos un courage
intrépide ;*



*Et l'art mystérieux de ses soins im-
mortels.*

*Forme un Héros si grand , qu'en sa
présence Alcide
Rougiroit de prétendre à l'honneur
des Autels.*

M^r Magnin , Auteur de ces
deux derniers Sonnets , a fait
aussi deux Divises pour le Roy.
Elles sont sur la Publication de la
Trêve. L'une a pour le Soleil ,
qui au sortir des nuages darde
ses rayons sur des Parterres. Ces
mots luy servent d'ame , *Reddit
sua gaudia terris.* M^r Magnin les
a expliquez par ce Madrigal.

A Pres l'orage & les Tempe-
stes,

*Cet Astre comme un Souverain,
Vient d'un air brillant & serein
Renouveler le Champ & la Scène
des Fêtes.*

Après mille travaux guerriers.

64 MERCURE

*Plus haut que la hauteur où sa gloire
l'éleve.*

*LOVIS va faire naistre , en ac-
cordant la Trêve ,
- Les Mirtes amoureux à l'ombre des
Lauriers.*

Le Soleil dans son Midy fait
le Corps de la seconde Devise,
dont ces paroles font l'ame.

Facit exiguas altissimus umbras.

Son élévation a fait cesser les
ombres.

*Son immortelle clarté
Regle la sérénité ;
Ne craignons plus des jours som-
bres.*

L'importune obscurité.

Le Roy par deux Declara-
tions qui ont esté depuis peu re-

gistrées au Parlement , fait connoître que son zele pour l'intérêt de l'Eglise & de la Religion, l'emporte toujours sur tous les soins qui l'occupent ; & que la destruction de l'Herésie par le retranchement des abus qui avoient esté soufferts, est un des grands fruits qui doit produire la Trêve. Par l'Article VII. de l'Edit de Nantes , il a esté permis à ceux de la Religion Prétendue Reformée qui possèdent en France , & dans les autres Pays de l'obéissance du Roy , Haute Justice , & plein Fief de Haubert , soit en propriété ou usufruit , en tout ou par moitié , ou par la troisième partie , d'avoir chez eux l'exercice de cette Religion, tant pour eux, leurs Familles, & Sujets , qu'autres qui voudroient y aller. Cependant com-

me les troubles qui ont agité le Royaume pendant le Regne du feu Roy , & durant la minorité de sa Majesté , ont donné lieu aux Prétendus Reformez , d'estendre les Privilèges qui leur ont esté accordez par les Edits de Pacification , il est arrivé que la plûpart des Seigneurs ayant Hautes Justices ou Fiefs de Haubert , ont receu à leur exercice toute sorte de Personnes indifféremment , ce qui est absolument contraire à la disposition de ces Edits , dont l'esprit n'a esté que de leur permettre de recevoir à l'exercice qui se feroit chez eux , leur Famille , leurs Vassaux , & autres Personnes qui se trouveroient actuellement domiciliées dans l'étenduë de ces Hautes Justices ou pleins Fiefs de Haubert , bien qu'ils ne fussent

pas leurs Vassaux. La raison se fait connoître , puis que s'il estoit permis à ces Seigneurs Hauts Justiciers , ou possédant plein Fief de Haubert , d'admettre toute sorte de personnes à leur exercice , il n'y auroit aucune différence considérable entre un exercice public , & celui d'un Seigneur. Ces prétentions étant mal fondées , & pouvant donner occasion de faire dans les lieux d'exercice personnel , des Assemblées préjudiciables au service du Roy , & à la tranquillité publique , Sa Majesté , qui veut en prévenir les suites fâcheuses , & arrêter le cours de ces entreprises , a ordonné par sa Déclaration enregistrée au Parlement le 21. du dernier mois , *Que les Seigneurs , Gentilshommes , & autres Person-*

nes faisant profession de la Religion Pretendue Reformée , à qui il est permis par cet Article de l'Edit de Nantes , d'avoir en leurs Maisons l'exercice de cette Religion ; ny puissent admettre sous quelque prétexte que ce soit, que leur Famille , leurs Vassaux , & autres personnes actuellement domiciliées dans l'étendue de la Haute Justice , ou plein Fief de Hautbert qu'ils possèdent en tout ou par moitié , ou par la troisième partie, à peine de cinq cens livres d'amende , applicable à l'Hôpital le plus proche , tant contre chacun de ceux qui s'y trouveront au préjudice de cette Déclaration , que contre les Seigneurs qui les y souffriront , de privation pour toujours de l'exercice dans leurs Maisons ; & contre le Ministre qui y auroit presché , d'interdiction aussi pour toujours

des fonctions de son Ministère dans tout le Royaume.

La seconde Déclaration met ordre à quelques abus auxquels on a déjà tâché d'apporter remède. Les Prétendus Reformez ayant souvent abusé de la grace que les Roys prédecesseurs de Sa Majesté leur ont faite , en leur accordant par plusieurs Edits & Déclatations , & entr'autres par l'Article XXXIV. des Particuliers de Nantes , la faculté de tenir des Synodes , Colloques , & Consistoires , pour les reglemens de leur Discipline , après toutefois en avoir obtenu la permission , & s'en estant servis en plusieurs occasions pour traiter dans leurs assemblées , d'affaires politiques , contraires au repos public , le feu Roy trouva à propos d'ordonner par sa Déclara-

tion du mois d'Avril 1623. qu'il ne seroit plus convoqué par ceux de cette Religion aucune Assemblée qu'auparavant un Officier de la même Religion n'eust esté nommé pour y assister , & empêcher qu'on n'y proposast d'autres matieres que celles qui sont permises par les Edits. Cela n'a pas empêché que ces Commissaires , par la complaisance qu'ils ont eüe pour ceux de leur Religion , n'en ayent preferé les intérêts à leur devoir , & au bien de l'Etat. C'est ce qui fut cause que Sa Majesté ordonna par sa Déclaration du 10. Octobre 1679. qu'il ne seroit plus tenu de Synodes , ny de Colloques , qu'en présence d'un Commissaire qu'elle choisiroit , soit de la Religion Catholique , ou de la Prétendue Reformée , comme Elle l'estime-

roit le plus nécessaire , pour prendre garde à ce qui s'y passeroit , & luy en envoyer les Procès Verbaux. Quoy que l'on ait satisfait à cette Déclaration , quelques Ministres & Anciens malintentionnez , au lieu de proposer dans les Synodes & dans les Colloques les affaires dont ils craignoient que Sa Majesté n'eust connoissance , ont entrete-
nu des intelligences avec plusieurs Consistoires , & par un faux zele ou par des intérêts particuliers , non seulement ils y ont fait prendre des résolutions contraires au bien de l'État ; on a vu les mêmes mouvemens en différentes Provinces ; mais encore pour soutenir ces entreprises , ils ont fait imposer secrètement des sommes considérables , quoy que suivant l'Art. XLIII. des par-

ticuliers de l'Edit de Nantes, & l'Art. XXXV. de la Déclaration de 1679. ils ne doivent faire aucunes levées de deniers qu'elles ne soient autorisées par les Juges. Le Roy ayant esté informé de ces desordres, & voulant empêcher les suites que l'on en doit craindre, a ordonné, *Que dorenavant ses Sujets de la Religion Pretendue Réformée ne puissent tenir leurs Consistoires qu'une fois en quinze jours, & en presence d'un Juge Royal qui sera nommé par Sa Majesté, & qu'il ne sera traité dans ces Assemblées d'aucunes matieres, que de celles qui leur sont permises par les Edits, & qui concernent purement la Discipline de leur Religion, à peine d'interdiction pour toujours de l'exercice, & de démolition du Temple dans les lieux où ces Consistoires auront esté tenus*
en

en l'absence du Juge ; de privation pour toujours contre le Ministre qui y aura presidé , des fonctions de son Ministère dans tout le Royaume, & d'estre procedé extraordinairement contre ceux qui y auront assisté, Il est de plus ordonné par cette mesme Declaration , Que conformément aux deux Articles que je viens de vous marquer , & des Arrests que l'on a rendus en consequence, les derniers que ceux de la R. P. R. peuvent lever sur eux , seront imposéz devant le mesme Juge Royal nommé par S. M. & qu'il en sera dressé un Etat qu'on luy donnera pour le garder , & en envoyer au Roy, ou à Monsieur le Tellier Chancelier de France , une Copie dans le temps porté par cet Article XLIII. des Particuliers de l'Edit de Nantes, à peine de cinq cens livres d'amende contre chacun de ceux qui manqueront à se conformer à ce qui est en

Decembre 1684.

D

*cela de l'intention de Sa Majesté,
& de suspension de l'exercice de la
Religion Pretendue Reformée dans
les lieux où l'on y aura contrevenu,
jusqu'à ce qu'il y ait été satisfait.*

L'Académie Françoisé , qui
ayant l'honneur d'avoir le Roy
pour son Protecteur, n'a point de
soin plus pressant que celuy de
s'attacher avec un zele respec-
tueux , à tout ce qui peut con-
tribuer à la gloire de cet auguste
Monarque , a fait publier que
le 25. jour d'Aoust de l'année
prochaine , Elle donnera les Prix
qu'Elle a accoustumez de distri-
buer tous les deux ans , à ceux
qui réussissent le mieux dans les
matieres qu'Elle propose pour un
Discours d'Eloquence , & pour la
Poësie Françoisé. Le sujet du dis-
cours d'Eloquence sera cette fois,
suivant l'intention de M^r de Balzac,
de la douceur de l'esprit , sur ces
paroles du Sauveur du monde dās

l'Evangile, *Discite à me quia mitis sum, & humilis corde.* Ce discours dont le prix sera un Crucifix, ou un S. Louïs d'or, ne doit estre tout au plus que d'une demy-heure de lecture, & on est obligé de le finir par une courte priere à Nôtre Seigneur. Le sujet de la Poësie Française, suivant l'intention de ceux qui l'ont envoyé, sera la comparaison du Roy & d'Auguste, sur les paroles de Suetone, en la vie de cét Empereur. *Loca, in urbe, publica, juris ambigui possessoribus adjudicavit.* Le Roy a jugé contre luy-même dans une affaire qui regardoit son Domaine; & dans une recherche qui fut faite aussi du Domaine pour des Places de Rome, Auguste les ajugea à ceux qui en estoient en possession, si tost que le droit luy parut douteux. On y pourra joindre tel autre sujet de loüange, que chacun vou-

dra sur quelques actions particulieres de Sa Majesté, ou sur toutes ensemble, pourveu qu'on n'excede point cent Vers. Ils doivent finir par une courte Priere à Dieu pour le Roy, separée du corps de l'Ouvrage, & de telle mesure de Vers qui agréra le plus à l'Auteur. Ceux qui prétendront au Prix, doivent mettre leurs Ouvrages dans le dernier jour du mois de May prochain, entre les mains de Monsieur l'Abbé Regnier, Secretaire perpetuel de l'Academie Françoise, à l'Hostel de Créquy sur le Quay Malaquest, ou en son absence chez le Sieur le Petit, Imprimeur du Roy & de l'Academie, Rue Saint Jacques à la Croix d'or. On ne doit point y mettre de nom, mais seulement une marque ou paraphe, avec un Passage de l'Ecriture Sainte.

qu'on écrira sur le Registre du Secrétaire de l'Académie, & dont il délivrera son Récepissé au Porteur de chaque Ouvrage.

Vous devez être contente de l'Air nouveau que je vous envoie, puis qu'il est d'un de nos plus sçavans Maîtres.

AIR NOUVEAU.

Tout le monde me dit que j'abrège mes jours,

Pour aimer trop Bacchus, pour aimer trop Sylvie;

Cependant, malgré ces discours,
Avecque tous les deux je veux passer ma vie.

J'aime bien mieux contenter mes desirs,

Et vivre moins de huit ou dix années,

Que d'aller prolonger mes tristes destinées,

En me privant de ces charmans plaisirs.

78 M E R C U R E

Voicy des Vers qui sont admirés de toute la Cour. Ils sont de Madame des Houlières, c'est tout dire.

LA Terre fatiguée, impuissante,
inutile,

Préparoit à l'Hyver un Triomphe
facile.

Le Soleil sans éclat précipitant son
cours,

Rendoit déjà les nuits plus longues
que les jours,

Quand la Bergere Iris de mille ap-
pas ornée,

Et malgré tant d'appas Amante
infortunée,

Regardant les Buissons à demy de-
pouillés;

Vous, que mes pleurs, dit-elle, ont
tant de fois mouillés,

De l'Automne en couroux ressentez
les outrages,

Tombez, Feuilles, tombez, vous dont
les noirs ombrages

*Des plaisirs de Tircis faisoient les
sûretés,*

*Et payez les chagrins que vous m'a-
vez coûtés.*

*Lieux toujours opposez au bon-
heur de ma vie,*

*C'est icy qu'à l'amour je me vis
asservie.*

*Icy j'ay vû l'ingrat qui me tient sous
ses loix ;*

Icy j'ay soupiré pour la première fois.

*Mais tandis que pour luy je crai-
gnois mes foiblesses,*

*Il appelloit son Chien, l'accabloit de
caresses ;*

*Du desordre où j'estois loin de se pré-
valoir ;*

*Le Cruel ne vit rien, ou ne voulut
rien voir.*

*Il loua mon Mouton, mon habit, ma
Houlete,*

*Il m'offrit de chanter un Air sur sa
Musette ;*

*Il voulut m'enseigner quelle herbe
va paissant*

*Pour reprendre sa force un Troupeau
languissant ;*

*Ce que fait le Soleil des broüillars
qu'il attire ,*

*N'avoit-il rien, hélas ! de plus doux
à me dire ?*

*Depuis ce jour fatal que n'ay-je
point souffert ?*

*L'absence, la raison, l'orgueil, rien ne
me sert.*

*J'ay de nos vieux Pasteurs consulté
le plus sage ;*

*J'ay mis tous ses conseils vainement
en usage ;*

*Dc Victimes, d'Encens j'ay fatigué
les Dieux ;*

*J'ay sur d'autres Bergers souvent
tourné les yeux ;*

*Mais ny le jeune Attis, ny le tendre
Philene ,*

*Les délices, l'honneur des Rives de
la Seine ,*

Dont le front fut cent fois de Mir-
thes couronné,
Sçavans en l'art de vaincre un cou-
rage obstiné,
Et que j'aidois moy mesme à me
rendre inconstante,
N'ont pû rompre un moment le
charme qui m'enchanté.
Encore serois-je heureuse en ce hon-
teux lien,
Si ne pouvant m'aimer, mon Berger
n'aimoit rien ;
Mais il aime à mes yeux une Beau-
té commune,
A posséder son cœur il borne sa for-
tune ;
C'est pour elle qu'il perd le soin de
ses Troupeaux ;
Pour elle seulement résonnent ses
Pipeaux ;
Et loin de se lasser des faveurs qu'il
a d'elle,
Sa tendresse en reprend une force
nouvelle.

82 M E R C U R E

*Bocages , de leurs feux uniques
Confidens ,
Bocages que je hays , vous sçavez
si je mens ,
Depuis que les beaux jours , à moy
seule funestes ,
D'un long & triste Hyver eurent
chassé les restes ,
Jusqu'à l'heureux débris de vos frè-
les beautéz ,
Quels jours ont-ils passé dans ces
lieux écartez !
Que n'y reprochiez vous à l'ingrat
que j'adore ,
Que malgré ses froideurs , hélas ,
je l'aime encore !
Que ne luy peigniez vous ces mou-
vernens confus ,
Ces tourmens , ces transports que
vous avez tant vûs !
Que ne luy disiez vous , pour tenter
sa tendresse ,
Que ie sçay mieux aimer que luy ,
que sa Maîtresse !*

*Mais ma raison s'égare. Ah ! quels
soins , quels secours
Dois-je attendre de vous, qui servez
leurs amours ?*

*Les Dieux à mes malheurs seront
plus secourables ;*

*L'Hiver aura pour moy des rigueurs
favorables.*

*Il approche , & déjà les fougueux
Aquillons*

*Par leur soufle glacé désolent nos
Valons ;*

*La neige qui bien-tost couvrira la
Prairie ,*

*Retiendra les Troupeaux dans cha-
que Bergerie ,*

*Et l'on ne verra plus sous vostre om-
brage assis ,*

*Ny l'heureuse Daphne , ny l'amou-
reux Tircis.*

*Mais, hélas ! quel espoir me flatte
& me console ?*

*Avec rapidité le temps fuit & s'en-
vole ,*

*Et bien tost le Printemps à mon
ame odieux*

*Ramenera Tircis & Daphné dans
ces lieux.*

*Feüilles, vous reviendrez, vous ren-
drez ces Bois sombres ;*

*Ils s'aimeront encor sous vos perfides
ombres,*

*Et mes vives douleurs, & mes trans-
ports jaloux,*

*Pour mon ingrat Amant renaîtront
avec vous.*

Je vous envoie une Lettre écrite à la Reyne de Pologne, dans laquelle vous trouverez une Relation exacte & fidelle de beaucoup de choses qui ont esté veües separément & par morceaux détachés, dans les Nouvelles publiques. Quoy que le Roy de Pologne n'ait fait aucune Conqueste Cette derniere Cam-

pagne , on peut dire que jamais il n'a mieux servy la Chrétienté. Sa haute réputation le faisant craindre des Turcs plus qu'aucune autre Puissance , & les engageant à se tenir en état de s'opposer à toutes les entreprises qu'il auroit pû faire , il avoit à soutenir cent mille Turcs ou Tartares , dont la plus grande partie auroit esté employée contre les Impériaux. Cela paroistra tres-veritable , si on examine le peu de Troupes que le Seraskier avoit , & le long temps qu'il luy à falu pour les assembler.

MADAME,

La même nuit que le Roy dépêcha la Poste à Vostre Majesté , ses ordres estoient donnez pour passer le lendemain la Riviere de Samoniche à une lieüe de Kaminiek , ce

que l'on commença de faire dès le point du jour ; & comme les Tartares occupoient l'un & l'autre costé de la Riviere , le Roy fut obligé de faire marcher son Avantgarde plus forte qu'à l'ordinaire , & d'y joindre les Dragons , pour couvrir nos Chariots pendant un Defilé qui dura prés d'une demylieüe , de sorte que la moitié n'étant pas passée à midy , le Roy se trouva obligé de demeurer sur la hauteur du costé de Kaminiek avec une partie de l'Infanterie , la plus grande partie des Houffaris , & peut-estre vingt Compagnies de Pansernes. Entre midy & une heure , nous vimes toutes les Hauteurs de nostre costé couvertes de Turcs & de Tartares , lesquels s'étendoient en bon ordre dans la Plaine , pour nous investir de tous costez. Le Roy mit aussi tost ce qu'il avoit de Troupes en Bataille , avec

une tranquillité & un ordre admirable , faisant teste à l'Ennemy de tous costez ; & nous demeurâmes en cet état jusqu'à quatre heures , présentant la Bataille , sans qu'ils osassent nous attaquer. Les Ennemis cependant se fortifiant toujours de nouvelle Troupes , & s'étendant de maniere qu'ils sembloient vouloir nous ôter la communication d'avec la Riviere , & le reste de nostre Armée qui estoit de l'autre costé , le Roy jugea devoir se rapprocher du Passage , & comme il est dangereux de faire un mouvement en présence d'un Ennemy aussi fort , & qui par sa maniere de combattre , est plus en état d'en profiter qu'un autre , on le fit avec beaucoup de precaution , se retirant toujours dans le mesme ordre de Bataille. Les Ennemis s'estant apperçûs de nostre démarche , & ayant jugé de

*nostre intention , nous attaque-
 rent de tous costez avec beaucoup
 de furie , & furent soutenus par
 tout avec beaucoup de fermeté & de
 valeur de nos Troupes. Cependant
 comme c'estoit une nécessité de ga-
 gner le Défilé & le Passage de la
 Riviere avant la nuit , le Roy ordon-
 na qu'une partie des Houssars entrât
 dans ce Défilé, & laissa ordre aux
 autres de faire l'Arrieregarde de
 tout avec l'Infanterie ; & Sa Ma-
 jesté voyant que les Tartares pas-
 soient la Riviere audessus & au-
 dessous avec beaucoup de diligen-
 ce , passa Elle-mesme de l'autre costé
 avec trois Compagnies de Panser-
 nes , & quelques Reytres , pour as-
 surer le passage aux Houssars , &
 fit avancer promptement Kelmsky ,
 Lieutenant & Maréchal de la
 Cour , qu'il trouva passé audessus
 avec trois autres Compagnies, pour*

occuper une petite Hauteur couverte de quelques Arbres, par où il jugea que les Ennemis pouvoient venir à luy. A peine Kelmsky fut-il posté, que nous vîmes les Tartares se détacher de tous costez pour tomber sur luy & sur nous; de sorte que tout ce que le Roy put faire, fut de prendre une Compagnie de Houssars qui achevoit de passer, & de s'avancer avec Elle, & trois Compagnies de Pansernes, pour soutenir Kelmsky, & donner le temps aux Houssars de passer la Riviere, & de se mettre en Bataille. Pendant un demy quart heure i'eus lieu de craindre pour S. M. la mesme aventure de Barkam, qui arriva l'année derniere à pareil iour; mais les Ennemis n'ayant point apperçû les Compagnies de Pansernes de Kelmsky, & s'estant avancez en desordre iusqu'à luy, il les chargea si à propos,

que les Houffarts eurent le temps de joindre le Roy , & de passer le Défilé , ce qu'ils firent avec beaucoup de diligence , & arrestèrent les Tartares ; mais dans le mesme temps les Ennemis , qui avoient leurs plus grandes forces de l'autre costé , attaquèrent le reste de nos Troupes , qui estoient sur la Hauteur , avec une fureur inconcevable , principalement du costé de celles de Brandebourg , iusqu'à se faire tuer le Sabre à la main dans leurs Bataillons ; mais après avoir esté battus , & ayant perdu leurs plus braves Gens , nos Troupes se retirèrent sans estre suivies , à l'entrée de la nuit. Les Tartares allumèrent de grands feux à leur ordinaire , & à dix heures du soir , le Roy rejoignit le reste de son Armée , qui estoit campé à demy lieue de là. Voilà , Madame , comme

tout s'est passé dans cette première
 journée , où le Roy avec quinze
 mille Hommes a présenté la Ba-
 taille à une Armée de soixante
 mille ; a passé une Riviere , & s'est
 retiré devant eux sans perdre un
 Homme. Vostre Maïesté doit com-
 pter que toutes les forces de Krimée
 avec le Ban , le Sultan Galga , &
 ses deux Enfans , sont icy , auxquels
 les Turcs ont joint la garnison de
 Kaminick. Nos Troupes ayant fort
 fatigué pendant ce iour-là , le Roy
 demeura tout le lendemain dans son
 Camp ; & à huit heures du matin
 les Tartares parurent , & se saisi-
 rent avec les Janissaires de la
 garnison de Kaminick , d'un Bois
 fort proche de nostre Camp , & qui
 ioignoit un Défilé par lequel nous
 devions nécessairement passer le
 lendemain , où le Roy les fit atta-
 quer par les Dragons & des Cosa-

ques, qui les en chassèrent après une heure de Combat. Le lendemain aussi tost que nous fûmes en marche, ils parurent en trois Corps, pour nous attaquer au passage d'une seconde Riviere aussi difficile que la Samotriche. Le Roy ne pouvant aller à eux par la situation du Pais, ne songea qu'à faire passer son Armée avec toute la sûreté possible; & nostre Avantgarde estant passée en bon ordre, fortifiée d'Infanterie & de Canon, leur fit abandonner le Terrain, & les chassa de la Hauteur, où elle se mit en Bataille. Les Tartares n'ayant pû prendre aucun avantage de ce costé-là, se rejoignirent avec leur vitesse ordinaire, & attaquèrent nostre Arrieregarde avec beaucoup d'avantage, la prenant à demy passée; mais nos Haus-sars firent si bien, & entr'autres quatre Compagnies Lithuanoises

qui estoient les plus exposées, qu'ils les obligerent de se retirer. Ils nous ont suivis tout aujourd'huy de fort loin, n'osant nous attaquer; mais sur les six heures du soir ils sont venus si près de nous, que s'il y eust eu deux heures de jour, nous les aurions assurément combatus, Le Roy qui en a la dernière impatience, & qui s'est trouvé embarrassé pendant ces trois jours cy d'un nombre infiny de Chariots, s'est résolu de les laisser dans le Camp où nous sommes, & de marcher à eux demain, pour les attaquer par tout où il les trouvera. Que Vostre Majesté ne soit pas inquiétée de cette résolution, les Troupes n'ayant jamais marché avec plus de gayeté, ny souhaitté si ardemment de voir les Ennemis. Pour moy, je ne quitteray point le Roy ny Monseigneur le Prince d'un pas; je les

suiuray demain , quoy qu'il arrive. Selon l'ordre de la Bataille , le Roy a mis à la droite & à la gauche sa Compagnie de Houffars , deux Bataillons de Brandebourg , & a fait fermer cette Ligne par les Compagnies du Prince Jacques , & du Prince Alexandre , & les Chevaux-legers que commande Uronosky , & la Compagnie de Miogensky. On peut s'assurer qu'il n'y a point au monde de Troupes si bonnes & si fermes. Je dois rendre , Madame , la Justice à M^r le Palatin de Russie , & vous dire qu'il agit par tout en General , & s'expose comme le moindre Soldat ; le Roy en paroist fort content.

Du Camp de Labbruse du 12. Octob. 1684.

Je vous ay déjà parlé du Mariage de Monsieur le Prince Electoral de Brandebourg avec ma-

dame la Princesse de Hanover. En voicy de plus amples circonstances. Monsieur de Kromkaus, Président aux Finances , & Ministre de Monsieur l'Electeur , estant arrivé à Hanover le 15. de Septembre , pour faire la demande de cette Princesse, Monsieur de Kromkaus son Fils alla dès le soir mesme au Chasteau luy rendre une Lettre de Monsieur le Prince Electoral. Tout jeune qu'il est , il s'acquitta parfaitement bien de cette Commission. Le lendemain ont vint prendre M^r de Kromkaus son Pere avec les Carrosses de Monsieur le Duc de Hanover , pour le mener à l'Audience. Vous jugez bien qu'il en sortit tres-content , & que l'on n'eut pas de peine à luy accorder ce qu'il demandoit. De l'Apartement, de Monsieur le

Duc, il fut conduit à celui de Madame la Duchesse de Hanover, où il trouva la Princesse. Il luy presenta de la part de Monsieur le Prince Electoral deux Boucles d'oreilles d'un seul Diamant, où pendoient deux Perles en poire, d'une grosseur & d'une eau extraordinaire, avec le Portrait de ce Prince enrichy de Diamans, le tout estimé cinquante mille écus. Madame la Princesse de Hanover est une Personne tres-aimable. Sa taille est des mediocres. Elle a la plus belle gorge & la plus belle peau que l'on puisse voir, de grands yeux bleus doux, une quantité de cheveux noirs prodigieuse, des sourcils comme s'ils estoient faits avec le compas, le nez bien proportionné, la bouche incarnate, de fort belles dents, & le
teint

teint tres-vif. Le tour de son visage n'est ny ovale ny rond, il tient de l'un & de l'autre. Pour de l'esprit, elle en a beaucoup, & une douceur fort engageante. Elle chante bien, jouë du Claveffin, dance avec beaucoup de grace, & ſçait ce que fort peu de Perſonnes ſçavent dans un âge auſſi peu avancé que le ſien. Elle eut juſtement ſeize ans accomplis le jour que ſe fit ſon Mariage.

Ce jour ayant eſté arreſté, M^r de Kromkaus alla porter à ſon Maïſtre la nouvelle du ſuccès de ſa négociation. Monſieur de Hano-ver le combla d'honneſtetez, & partit chargé de preſens de la valeur de cinq mille écus, un grand Chandelier d'argent, des Chénets, & un Miroir dont la Bordure eſtoit du meſme métal.

Decembre 1684.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Tous ceux de sa Suite, jusques aux moindres eurent des marques considérables de la libéralité de ce Prince. Madame la Princesse luy donna une Bague pour Monsieur le Prince Electoral. Depuis ce temps, il ne se passa guères de jours qu'il n'arrivast quelques Cavaliers destinés pour la Maison de cette Princesse. Le Prince partit de Berlin le 29. Septembre avec une Suite nombreuse qu'il laissa derrière, par l'impatience d'arriver. Monsieur le Duc de Zell l'envoya recevoir à l'entrée de ses Etats, & le fit régaler le 3. Octobre à une de ses Maisons, qu'on nomme Bredorf. Monsieur de Podvits, Lieutenant General des Troupes de Hanover, & Monsieur Groot, Président des Finances, & Ministre de cette Cour,

l'y vinrent complimenter de la part de Monsieur le Duc de Hanover. Le lendemain il en partit accompagné des Gardes de Monsieur le Duc de Zell, comme il l'avoit toujours esté depuis qu'il estoit entré dans ses Etats. Monsieur le Duc de Hanover ayant eu avis de la marche du Prince, par les Courriers qu'il faisoit partir à tous momens, monta dans son Carrosse, accompagné de Madame la Duchesse & de la Princesse leur Fille. Il fut suivy seulement d'un autre, où estoient son Premier Gentilhomme de la Chambre, son Capitaine des Gardes, & les Ecuyers des deux Prince^s. Douze de ses Pages, & une partie de ses Gardes du Corps, l'escortoient. Avec ce peu de monde, il alla à la rencontre de Mon-

sieur le prince Electoral , qui de son costé venoit avec une vîtesse incroyable , & arriva un jour plustost qu'on ne l'avoit attendu. Dès que les Carrosses commencerent à s'approcher, on mit pied à terre de part & d'autre avec précipitation ; & apres quelques complimens de Monsieur le Prince Electoral à Monsieur le Duc de Hanover , il se tourna du costé de madame la Duchesse, qu'il voulut par respect saluer à la maniere Allemande, en donnant la main, mais Madame la Duchesse qui le regardoit déjà avec un œil de Mere , l'embrassa , & luy presenta la Princesse , qu'il salua de mesme. Ils se dirent plusieurs choses d'une maniere qui faisoit connoître que la cérémonie y avoit moins de part que la joye , & remonterent en suite en Car-

rosse. Le Prince & la Princesse eurent place au fond , & Monsieur le Duc & Madame la Duchesse occuperent le devant. Ce n'est pas qu'ils commençassent à la traiter en Princesse Electorale, mais ils furent bien-aîsés que le Prince eust le plaisir de la voir à ses côtez. Ils allerent descendre à Herausen , Maison de plaisance du Duc, à une demy heure de Hanover. Au sortir du Carrosse , Monsieur le Prince donna la main à Madame la Duchesse , & la conduisit dans son Appartement , où il laissa la Princesse; & Monsieur le Duc accompagna ce Prince dans celuy qui luy avoit esté préparé. Peu de temps apres on se rendit dans une Salle , où l'on servit un magnifique Soupé. Depuis ce jour jusqu'au Dimanche 8. Octobre , qui fut celuy

que l'on choisit pour le Mariage, il ne s'en passa aucun que le Prince ne fist quelque present considerable à la Princesse , un Colier de Perles , des Bracelets , une Garniture de Diamans , une d'Emeraudes , de Perles , des Bagues , & des Poinçons d'une beauté singuliere. Monsieur le Duc de Hanover fit aussi à la Princesse un tres-beau present de Pierreries , que les Connoisseurs font monter à quatre-vingts mille écus. Enfin le jour heureux arriva , où la ceremonie du Mariage fut faite. On y convia seulement les Princes , les Ministres , quelques Generaux Majors , & les Demoiselles , dont la Dignité , l'Employ , & les Charges , rendoient leurs presences necessaires. Si tost que le Prince & la Princesse se furent promis la

foy , unè Fusée volante en donna le signal à la Ville, qui répondit aussitost par trois Salves consécutives de tout le Canon de ses Ramparts. Un moment apres on se mit à table. Il y eut six Services qui parurent longs au Prince. La modestie de la Princesse, & la langueur qui paroissoit dans ses yeux , augmentèrent tellement l'éclat de sa beauté naturelle , qu'elle charma tous les Spectateurs. La pesanteur de ses Habits , & d'une Couronne de Perles & de Diamans , luy ayant fait un moment changer de couleur , le Prince en parut tout alarmé. Pour sortir d'inquiétude , il pria Madame la Duchesse de trouver bon qu'on la déchargeast de ce fardeau. On la conduisit aussitost dans son appartement , d'où elle fut ramenée en Des-

habillé. Elle avoit une Simarre de Brocard d'or, & couleur de feu, & dans ce simple ornement elle estoit plus belle qu'on ne l'avoit jamais veüe. Quand elle se fut retirée à sa Toilette, Madame la Duchesse la deshabilla, & ayant congedié toutes les Dames, elle attendit seule l'arrivée du Prince, avec lequel elle la laissa. Le lendemain au matin Leurs Alteſſes passerent dans l'Appartement des Mariez, & leur souhaiterent d'heureux jours. Le Prince se leva incontinent, & alla rendre viſite à Monsieur le Duc, & ensuite à Madame la Duchesse, pour donner le temps à la Princesse de s'habiller. Dès qu'elle fut preſte, toute la Compagnie la vint prendre pour la conduire dans la Salle où le Diſné fut ſervy avec beaucoup de ma-

gnificence. Ce jour & le jour suivant se passerent en jeux, en danses, & en Festes particulieres, jusqu'au Mardy 10. d'Octobre destiné pour l'entrée du Prince à Hanover, qui fut très-bien ordonnée. Leurs Alteſſes trouverent dans la Plaine trois Regimens de Cavalerie, qui après avoir fait leur décharge, défilèrent quatre à quatre, & tinrent la teste du Cortège. Les Ruës estoient bordées par les Regimens d'Infanterie de Podvits & de Berhnolph, & les Gardes à pied occupoient la Court du Château, & les avenues. Ensuite on voyoit vingt-quatre Chevaux de main de Monsieur le Duc de Hanover, avec des Convertures magnifiques, menez par autant de Palfreniers; puis douze Pages à cheval de Monsieur le

Duc, avec les Ecuyers à leur teste; douze Chevaux de main de Monsieur le Prince Electoral; huit Pages de ce mesme Prince; trente Carrosses à six Chevaux de la Cour de Hanover; vingt-trois autres à six Chevaux de Monsieur le Duc, dont il y en avoit six d'une tres-grande beauté; trois du prince Electoral, d'une magnificence extraordinaire, sur tout le dernier, dont l'Impériale, le dedans, aussi bien que le Siege du Cocher, & les Harnois des six Chevaux, sont d'un Velours dont le fond est d'argent, & les fleurs d'or. On y voit seulement un peu de Cramoisy en quelques endroits. Il est doré par tout, & fort bien peint. Après cela poroissoient douze Trompettes de Monsieur le Duc de Hanover, & huit de

Monſieur le prince Electoral, qui rempliſſoient l'air d'une harmonie agréable, à laquelle répondoient les Trompettes des trois Regimens qui eſtoient poſtez dans la plaine. Le Lieutenant Général, & le Grand Maréchal, ſuivoient à la teſte de cent Seigneurs, ou Officiers de la Cour, tres-bien montez, & bien habillez. Monſieur le prince Charles paroifſoit enſuite monté ſur un Cheval admirable, qu'il manioit avec beaucoup d'adreſſe; il précédoit le Carreſſe du Corps, de Velours Cramoiſy, brodé d'or & d'argent ſur l'Impériale comme au dedans. Monſieur le Prince Electoral eſtoit au fond avec la Princeſſe; au devant Monſieur le Duc & Madame la Duchefſe de Hanover, & à la portiere droite Madame la Princeſſe de

Hanover Fille de Monsieur le duc de Zell , qui a épousé le Prince aîné de Hanover. Le Regiment des Gardes de Monsieur le duc suivoit monté sur des Chevaux gris pommelez. Ces Gardes estoient habillez d'Ecarlate doublée de noir ; avec un Galon d'argent par tout. Le rouge est la couleur de ce prince , avec des Galons argent & noir. Les Gardes de Monsieur le prince Electoral qu'on nomme Trabans , marchotent ensuite , vêtus de bleu , avec des Galons or & argent , qui sont les livrées de Monsieur l'Electeur de Brandebourg. Six Carosses à six Chevaux où estoient les Dames d'honneur , & les Filles d'honneurs , fermoient cette marche. Les Canons des Ramparts tiroient continuellement , & on en

entendit du moins trois cens coups en une demy - heure. Quand Leurs Alteſſes furent deſcenduës de Carroſſe , les Regimens d'Infanterie allerent ſe mettre en bataille dans une Place vis à vis des Fenestres du Château , d'où ils firent trois ſalves comme les Gardes à pied dans la Court , du même Château. Ils eſtoient habillez de neuf. La couleur eſt rouge , des Galons d'argent ſur leurs manches , & des Plumes blanches ſur un Chapeau bordé d'argent. Toutes les Dames de la Cour , à la teſte deſquelles eſtoient Madame la Maréchale , & Madame de Groot , ſe trouverent au bas de l'Ecalier , où ayant receu Madame la Princeſſe Electorale , elles la conduiſirent dans l'Appartement qu'on luy avoit deſtiné. Le Soupé fut

servy. On n'y but aucune santé qui ne fut célébrée par trois coups de Canon , dont on avoit mis cinquante petites Pièces aux environs du Château. Le signal leur estoit donné par douze Trompettes, qui estoient postez sur les Galeries & sur les Balcons , & dans les intervalles douze Violons & six Hauts-bois charmoient par leurs doux accords toute cette auguste Compagnie. Chaque Prince , & chaque Princeesse, , furent servis par deux des principaux de la Cour. Outre la Table de leurs Alteſſes, il y en eut dix-huit autres en différentes Salles , chacune de vingt couverts , servies en même temps , & avec la même propreté; celles des Dames d'honneur , des Dames de la Cour, des Filles d'honneur , des Etrangers, des Généraux Majors , des Co-

lonels , des Lieutenans , Colonels , des Capitaines , des Lieutenans , des Enseignes , & celle des Cavaliers qui servoient les Princes & les Princesses.

Après le Soupé , on se rendit dans une grande Salle , parée pour le Bal. Il commença par une Dance qu'on ne connoit point en France , & que l'on conserve en Allemagne par une vieille tradition. Six de la Cour de Hanover donnerent la main à six de M^r le Prince Electoral , tous un Flambeau de cire blanche à la main. Les Mariez se placerent au milieu , en sorte qu'il y en avoit six devant , & six derriere , & commencerent la Dance. Ils danserent à deux reprises. M^r le Duc vint prendre la place du Prince , & dansa comme luy. Ensuite Madame

la Duchesse prit celle de Madame la Princesse Electorale ; le Prince de Hanover celle du Duc ; la Princesse celle de la Duchesse ; & le Prince Charles , celle du Prince de Hanover. Il finit la Dance qui se fait au son des Trompettes, sans qu'il y ait aucun Violon qui joue. Après cette Dance on commença un Bal à la Françoisé.

Le Mercredi 11. toute la Cour se mit dans une parure aussi galante que riche. Le soir les Dames se rendirent chez Madame la Duchesse chargées de Broderies , de Points d'Espagne, de Perles , & de Diamans ; il y eut Bal après le Soupé. Le lendemain la plus grande partie de la journée s'estant passée en divertissemens, on prit celui de la Comédie. *L'Inconnu* fut re-

présenté, avec un Balet entre les Actes, composé de vingt Entrées. Les Recits qui estoient à la louange des Mariez, en furent chantez par les Musiciens de M^r le Duc de Hanover. Un moment avant la Comedie, M^r le Duc & Madame la Duchesse de Zell, que l'on attendoit avec impatience, étant arrivez, prirent part à ce divertissement, & augmentèrent la joye. M^r le Marquis d'Arfy Envoyé Extraordinaire de France auprès des princes de la Maison de Brunsvic, s'y rendit avec eux. Le Soupé fut encore suivy du Bal. Le Vendredy 13. tous les princes & princesses firent l'honneur à M^r Bodvits Lieutenant Général, d'aller dîner chez luy. Il y eut ce jour là deux petites.

Comédies , & le Bal le soir.
 Le Samedi on joua *Britannicus* ,
 & le soir il y eut un très-beau
 Feu d'Artifice. On voyoit d'a-
 bord un Château cantonné de
 ses Tours , dont l'avenüe estoit
 composée d'une double allée
 de Cypres , dans laquelle il y
 avoit une Chasse , & où des
 Chasseurs au bruit de leurs
 Cors, animoient une meute de
 Chiens à la poursuite d'un Cerf.
 Au bout de cette avenue
 estoient deux pieds-d'Étaux ,
 sur lesquels s'élevoient deux
 Statuës , dont l'une représen-
 toit Mars , & l'autre Diane ,
 pour faire connoître que les
 Princes de ces deux illustres
 Maisons ne se plaisoient pas
 moins dans les hazards de la
 Guerre, que dans l'exercice de
 la Chasse. Aux deux costez

on remarquoit deux Arcs de triomphe tout de feu, au milieu desquels paroïssient les Noms, les Divises & les Chiffres du Prince & de la Princesse Electorale, qui brûlerent incessamment pendant deux heures, sans se consumer. Une infinité de Fusées volantes qui partoient de dessus les Remparts, & qui retomboient en serpenteaux ou étoiles, vis à vis des Fenestres du Château, se méloit au bruit de toute l'Artillerie de la Place. Dans le temps qu'on se préparoit à se retirer, & que chacun selon ses diverses connoissances, donnoit les loüanges aux Ingénieurs, on fut retenu par un nouveau bruit. C'estoit une Sirène portée sur un Radeau, qui se promenoit sur le

bras de la Riviere qui lave les murs du Château. Il en sortit tant de flâmes , qu'on auroit cru que cette Riviere rouloit des feux au lieu d'eau.

Le Dimanche 15. on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise du Château, & le soir les deux petits Princes avec les petits Seigneurs, & les jeunes Dames de la Cour, dansèrent un Ballet de douze Entrées, qui fut parfaitement bien exécuté, & qui attira l'applaudissement de toute la Compagnie. Le Lundy M^r le Duc de Zell, Madame la Duchesse, & toute la Cour, partirent, aussi bien que M^r le Marquis d'Arfy. L'aprèsdinée on eut le plaisir de la Chasse du Sanglier dans la Cour du Château, qu'on avoit couvert de Sable & fermée de

Toiles. On eut aussi le divertissement de berner des Renards & des Blereaux. Il en avoit quatre-vingt des premiers , & trente des autres. Ensuite les Princes & les Princesses se rendirent chez M^r de Groot , où l'on commença le Bal sur les six heures. Il fut interrompu par un Repas d'une propreté & d'une abondance surprenante. Dans un mesme temps , & presque dans le mesme moment , il y eut cinq Tables servies sans confusion , où cent personnes trouverent tout ce qu'on peut souhaiter de mets exquis ; & ce qui est admirable , c'est que le Maistre & la Maistresse de la Maison étoient aussi peu embarrassés que s'ils n'eussent eu aucune part à cette magnificence. On recommen-

ça le Bal après le Soupé. Le mardy 17. se passa en jeu , & le soir on représenta *Psyché* , qui fut un spectacle tout charmant , tant pour la richesse & la beauté des habits , que pour la justesse des machines. Après soupé il y eut encore Bal. M^r le Baron de Platen ; grand Marechal , & premier Ministre de M^r le Duc de Hanover , qui s'estoit réservé un jour pour régaler Leurs Alteſſes , s'en acquitta le Mercredi 18. avec une si grande profusion , & tant de délicatesse , qu'on n'eust pû rien ajoûter à la sumptuosité de cette Feste. Lors qu'on fut au fruit , il y eut pendant une demy - heure une Fontaine d'Eau de Senteur au milieu de la Table des Princes. Elle sortoit d'un Rocher, & s'élançant

jusques au plat-fond , rétom-
boit en pluye , & embaumoit
toute la Salle. Ce Repas finy,
l'on passa dans celle de la Co-
médie , dont l'on diversifia les
Entractes par de nouvelles En-
trées. Après cela toute cette
illustre Compagnie se rendit
chez Madame Harling , Dame
d'honneur de Madame la Du-
chesse , qui voulut régaler à
son tour la Princesse Electora-
le , dont elle a toujours eu la
conduite. Elle donna un Sou-
pé très propre & très-galant ,
dans un Appartement séparé
du Château , orné d'une infi-
nité de feüillages verds , & de
toutes les fleurs que pouvoit
fournir la saison où l'on estoit.
Il y eut une fort jolie Mascara-
de de six Filles d'honneur de la
Cour , & d'autant de Cavaliers

déguisez en Paysans & en Paysanes, qui vinrent féliciter les Mariez, & les servirent à table. Leurs Dances rustiques succéderent au Repas, & ne furent pas un des moindres divertissemens de cette journée. Ce fut celle du départ de la plus grande partie des Officiers de Son Altesse Electorale. Monsieur le Duc de Hanover leur fit à tous des présens considérables. Je croy, Madame, vous avoir déjà dit en vous parlant de ce Prince, qu'il est magnifique en toutes choses; mais ce qui le fait particulièrement estimer dans ses liberalitez, c'est qu'il a le discernement si juste, qu'il donne plutôt au merite & à la vertu; qu'aux Personnes. Outre les Vases d'argent & de vermeil, il fit présent d'une infinité

finité de Chevaux de son Ecu-
 rie à tous les Cavaliers de la
 Cour de Berlin. Il en donna huit
 de Carrosse de couleur de perle
 aux crins blancs, à Monsieur le
 Prince Electoral, trois Attela-
 ges de différentes couleurs à la
 Princesse, & encore au Prince
 huit Chevaux des plus beaux de
 son Ecurie, qu'il choisit entre
 trois ou quatre cens, dont elle
 est ordinairement composée. Il
 en donna aussi deux à Monsieur
 le Marquis de la Forest, Colonel
 au service de Dannemarc, qui
 autrefois servy dans les Trou-
 pes de Monsieur le duc de Zell,
 & qui se trouva au Mariage.
 On y vit quatre Envoyez extra-
 ordinaires, Monsieur de Plitres-
 dorf de l'Empereur, Monsieur
 le Marquis d'Arfy de France,
 Monsieur Vvelling de Suède, &

Decembre 1684.

F

monſieur Aſtouſe de Danne-
marc.

Le Jendy 19. qui eſtoit le jour
où Mr le Prince Electoral devoit
partir , on ſolemnifa par la dé-
charge du Canon toutes les ſan-
tez qui furent bevës au dîner.
Ce Prince donna ſon Portrait
enrichy de diamans au Lieute-
nant Général , au grand Maré-
chal , & à quelques autres. Il
fit auſſi un grand nombre de pré-
ſens en argenterie. Après le dî-
ner Mr le duc de Hanover, ſuivy
de toute ſa Cour , l'accompa-
gna juſqu'à une lieuë de la Vil-
le. Là ce Prince monta dans ſa
Calèche avec madame la prin-
ceſſe Electorale , & alla, eſcorté
d'une partie des Gardes du duc
juſqu'à Bordorf, où Mr le duc
de Zell le traita magnifique-
ment. Le lendemain il en partit

pour se rendre à Berlin. Les Gardes de Monsieur le Duc de Zell ne le quitterent que sur les Frontières. La Princesse revient à Hanover, où elle devoit encore passer trois semaines auprès de madame la Duchesse sa mere, qui est Sœur du dernier Electeur Palatin, & Fille de celuy qui fut élu Roy de Boheme. Elle sçait beaucoup, & a l'esprit fort vif & fort pénétrant. Elle parle François, Anglois, Flamand, Hollandois, comme Allemand, & à l'entendre dans toutes ces langues, on auroit peine à connoître quelle est celle que la Nature luy a apprise. Elle sçait parfaitement les interests des Princes, les principales maximes des Etats, & les inclinations des Peuples dont elle parle, & auxquelles elle s'accommode sans

peine. Elle a donné six Princes à monsieur le duc de Hanover. L'Aîné marié à la Princesse de Zell se trouva l'année dernière à la levée du Siège de Vienne. Il auroit esté au Siège de Bude, où les deux qui le suivent se sont trouvé, si la petite Verole ne l'eust arresté. Le quatrième est le Prince Charles, & les deux autres sont ceux qui dancèrent le Ballet dont je viens de vous parler. Afin de vous faire connoître toute cette Cour, j'ajouteray le portrait de madame la princesse de Hanover, Fille de monsieur le duc de Zell. Elle est d'une taille médiocre, mais fort bien prise. Elle a les cheveux d'un blond châtain, la forme du visage ovale, une petite fosse au menton, le teint beau & uny, & la gorge très-belle. Elle dance

parfaitement bien , jouë du Claveffin , & chante de meſme. Elle a infiniment de l'eſprit , beaucoup de vivacité , une imagination heureuſe , & riche par le profit qu'elle a fait de ſes lectures. Elle eſt née avec un fort bon goût , qui ſ'eſt augmenté par les ſoins que l'on a pris de ſon éducation. Un Homme qui ſçauroit autant qu'elle , ſeroit heureux , & pourrois en demeurer là. Elle parle fort juſte de tout , & entre finement dans tout ce qu'on luy dit , & répond de meſme.

Avec tant de belles qualitez , il eſt aſſez difficile de ſe défendre de l'Amour propre. Cependant c'eſt un défaut qui eſt condamné , & dont vous allez voir le punition dans la Fable que je vous envoie. Elle eſt de Monſieur de la Barre de Tours, Ca-

126 MERCURE
pitaine au Regiment Royal.



L'AMOUR

PROPRE PUNY.

F A B L E.

TEl vant peu , qui beaucoup
se prise.
*Ce Proverbe est vray tres-souvent ,
Et tel vole audessus du vent ,
Qu'on voit tomber bien bas , &
qu'ensuite on méprise ,
Pour peu qu'on veuille m'écouter ,
En peu de mots je vay conter
Ce que fit autrefois Mercure ,
Et nous corrigerons ce Dieu , quoy
qu'immortel.
Qui, toy, chétive Creature ,
Me dira. t'on par aventure ,
Faut-il ainsi faire une injure*

*A cet Ambassadeur qui mérite un
Autel?*

*Pourquoy non ? Quoy que grand, ne
sçauroit-on mal faire ?*

*Tout au contraire,
Un grand a plus de vanité.
Plus on est élevé dans un degré su-
prême,*

*Plus l'on est entêté
De l'amour de soy mesme ;
Vous en allez sçavoir la verité.*

*Ce Messager Celeste
Croyoit valoir luy seul mieux que
le reste*

*De tous les autres Dieux.
Qui sont les Habitans des Cieux.
Il n'en exceptoit pas son Pere
Jupiter, dont le Foudre étonne les
Humains.*

*Quand il avoit sa Verge à Serpens
dans les mains ,
Ses Talonieres, sa Testiere ,*

*Il venoit icy bas
Gob. r maint Sacrifice ;
Et sous ombre souvent d'établir la
Justice ,
Il causoit par ses vols de terribes
fracas ,
Il faisoit mille tours, sans en avoir
de honte ,
Estoit Excroc, Menteur, Fourbe ; du
reste , Dieu ,
Adroit, s'il en avoit dans le Céleste
Lieu*

Mais cecy n'est pas de mon Conte :



*Il croyoit donc valoir autant que
Jupiter ,
Dont il tenoit naissance & Caducée ;
Et sa pensée
Estoit qu'il valoit mieux que le Dieu
de l'Enfer ,
Et mesme que le Dieu de l'Onde.
Il les traitoit tous deux comme Fa-
quins du monde.*

*Le Dieu de la Guerre & du fer,
Mars à son gré n'étoit qu'un
Drille;*

*Saturne un Sot, avec sa Faux ou sa
Faucille;*

*Cupidon un Enfant, n'aimant que
la vetille;*

Atlas un vieux Bouquin;

*Momus un Fou, quoy que d'humeur
gentille;*

Et le boiteux Vulcain

*Son demy Frere avecque sa Bequille,
Estoit traité de Cocu, de Coquin,*

Vénus n'estoit qu'une Coureuse,

*Iunon, sa Belle-Mere, une Capri-
cieuse,*

*Minerve, avec ses Arts, son Dard,
son Brodequin,*

*N'estoit qu'une Brutale, ou qu'une
Précieuse.*

Enfin luy seul estoit un Dieu parfait,

Brave, puissant, poly, bien fait,

Payant d'esprit comme de mine.

*Un jour réfléchissant sur la grandeur
divine , (pouvû*

*Et sur les beaux talens dont il estoit
(Non pour se détromper de son hu-
meur peu sage ,*

*Dont son orgueil le rendoit pré-
venu ,*

*Mais pour s'y confirmer encore da-
vantage)*

*Un beau jour, dis je , nostre Dieu
Partit du Ciel sans dire adieu,*

*Et prenant une forme humaine,
Va dans Thebes, & s'y promene.*

*Précisément je ne vous diray pas
Si Thébes fut le lieu de l'Avan-
ture ;*

*La circonstance est de fort peu de
cas.*

*Quoy qu'il en soit, le Dieu Mercure
S'estant bien promené, feignit d'estre
un peu las ,*

*Ou bien d'avoir affaire
Dans la Maison d'un Statuaire.*

*Mon Amy , luy dit-il , je suis un
Curieux ,*

*Qui voudrois acheter les Images des
Dieux ;*

*N'aurez-vous point icy dequoy me
satisfaire ?*

*J'ay vostre fait , dit l'Ouvrier ,
Et de l'autre costé vous en pourrez
trier ,*

Si vous voulez me suivre.

*L'Amy , gagnez-vous dequoy
vivre ?*

*Trouvez-vous bon vostre Métier ?
Le temps ne vaut plus rien , Mon-
sieur , je vous proteste ,*

*Dit l'Ouvrier , comme estant hors
de soy ;*

Et le jour & la nuit je peste

Contre mon malheureux employ.

*Le Marchand vient assez visiter ma
Boutique ,*

*Mais au Diable l'un qui prend
rien.*

*Si vous êtes Homme de bien,
Je demande vostre pratique ;
Aussi-bien, par ma foy, vous iriez
loin d'icy ;*

*Pour trouver mieux que tout cecy.
Soit, je le veux. Bon, grandmercy ;
Combien de Iupiter vendez-vous
la Figure ?*

*Je vous la vendray six Ducats.
Celle de Iunon ? Six. Et celle de
Mercure ?*

*A vous je ne regarde pas ;
Si de Ducats vous donnez la dou-
zaine*

*Pour Iunon & pour Iupiter ,
Mercure ira pour rien ; il ne vaut
pas la peine
De disputer.*

*Qui fut bien sot, ce fut le Dieu de
l'Ambassade ,*

De voir qu'on l'estimoit si peu.

*Il en devint plus rouge que du feu,
Et dit en tranchant court, adieu, mon
Camarade.*

*L'Univers est plein aujourd'huy
De Gens de pareille nature ;*

*Et s'ils faisoient comme Mercure,
Sans peine ils connoistroient qu'ils
valent moins que luy.*

En vous envoyant ce que vous avez veu de M^r Magnin au commencement de cette Lettre , j'ay oublié d'y ajoûter la Devise qu'il a faite pour Madame la Dauphine. Le Corps est une Grénade ouverte , qui montre plusieurs grains. Le mot , *Spes quantæ Coronis !* Il est expliqué par ce Madrigal.

Que de Testes Couronnées
Elle va faire germer !
France , cesse de t'alarmer
De voir finir des Lys les grandes
destinées.
Nostre auguste Dauphine a sçû les
confirmer.

*Que de Testes Couronnées
Elle va faire germer !*

Voicy plusieurs autres Devises pour M^r le Comte de Toulouse, Grand Admiral de France. Elles sont de M^r Bordelon de Bourges.

I. Un mole, espece de Fortification faite pour commander sur la Mer. *Surgit ad Imperium Pelagi.* Pour faire connoistre le pouvoir de M^r le Comte de Toulouse sur la mer, en qualité de Amiral de France.

II. Un Croissant éclairé du Soleil, & au dessus de la mer. *Solis ab aspectu ponto imperat.* Pour montrer que c'est du Roy que M^r le Comte de Toulouse a reçu l'empire qu'il exerce sur les mers.

III. Un Rocher au milieu de

la mer, & batudes flots. *Rumpo irrumpentes*. Pour faire voir combien M^r le Comte de Toulouse est à craindre sur les mers.

IV. Scylla au milieu de la Mer, représentée avec la beauté que luy donne Virgile, & en mesme temps avec ces Chiens effroyables autour d'elle, qui inspirent la terreur à tous ceux qui en osent approcher, *Et placet, & terret*. Cela nous apprend que si Monsieur le Comte de Toulouse est agreable par sa beauté, il n'est pas moins terrible par la frayeur qu'il inspire sur la Mer aux Ennemis de la France.

V. Un Vent renversant d'un coup de flot une haute & belle Pyramide qui estoit élevée sur le bord de la Mer. *Ponto assurgentem,*

ponto proruan. Si Gènes s'élève avec orgueil sur le bord de la Mer ; Monsieur le Comte de Toulouse se servira de la même Mer, par le moyen des Vaisseaux du Roy , pour détruire entièrement cette superbe Ville.

VI. Vn grand Vaisseau que l'on bâtit sur le bord de la Mer. *Et me olim orbis uterque videbit.* Cela marque l'esperance que donne monsieur le Comte de Toulouse de ce qu'il fera lors qu'il aura atteint un âge parfait.

VII. Neptune qui paroist au dessus d'une mer agitée pour l'apaiser. *Meum est motos componere fluctus.* La paix sur la Mer dépend de monsieur le Comte de Toulouse, en qualité de Grand Admiral de France.

VIII. Le même Neptune au milieu de la Mer. *Tua Nauta nu-*

mina sola colent. Un jour on ne reconnoitra sur la Mer que la puissance que monsieur le Comte de Toulouse a reçeuë du Roy, en qualité de Grand Amiral de France.

monsieur de Santeüll, Chanoine Régulier de S. Victor, ne s'est pas tenu sur les Affaires du temps. Il a fait une Devise, dont le corps est un Soleil, qui forme un Ciel serein d'un costé, & un orage de l'autre, avec ces mots,

Hinc fulminat, inde serenat.

monsieur Diéreville les a expliquez par ce madrigal.

L'*Astre que tous les jours nous voyons sur nos testes*

Commencer & finir son cours,

Nous dōne souvent de beaux jours,

Lors qu'il excite ailleurs de terribles tempestes.

*LOUIS, le plus grand des Héros ,
 Fait comme luy dessus la terre ;
 Il donne d'un côté la douceur du re-
 pos ,
 Et de l'autre il est prest de lancer son
 Tonnerre.
 Trop superbes Génois, redoutez-en les
 coups ,
 Vous l'allez voir tomber sur vous.*

Je ne sçaurois mieux finir cet Article de Devises , que par celle qui a esté faite sur la bravoure de Monsieur de Relingue, qui avec un seul Vaisseau a batu les trente-six Galeres d'Espagne & de Genes , & s'est retiré vainqueur. Cette Action que la Posterité pourra prendre pour une Fable , est si vraye , que les Incrédules mesme n'en douteront point, quand ils apprendront que les Génois l'avoient dans toute

son étenduë ; ce qu'ils viennent de faire , en faisant arrêter quelques Officiers de leurs Galeres , qu'ils accusent de n'avoir pas fait ce qu'ils devoient dans l'occasion de ce Combat. Cette Devise qui est de Monsieur Rault de Rouën, a pour Corps un Rocher au milieu de la Mer , attaqué des flots, des vents , des tempêtes , & des orages , & pour ainsi dire , de Neptune mesme ; mais il n'en peut estre ébranlé. Ces mots , *Vt stat Marpesia cautes*, luy servent d'ame. Ils sont tirez du 6. Livre de l'Encide , & expliquez par ces Vers.

L A Mer est en couroux , & la
 tempeste gronde ;
 Elle appelle les Vents , pour soutenir
 les flots ;
 Et prest d'engloutir Vaisseaux &
 Matelots ,

Elle attaque un Rocher, qui se rit de son onde.



Du dépit qu'elle en a, sa vague s'enfle & bruit,

Encontre ce Rocher vient vomir son écume ;

Mais étant toujours ferme & stable à sa coutume ,

La Mer voit son courroux & son orgueil détruit.



Ainsi les fiers Génois , pour vanger leurs miseres ,

S'apprestent à donner un furieux Combats

De Relingues les voit , les attend, & les bat ,

Et retourne Vainqueur de trente six Galeres.



Apprenez , apprenez que sous le Grand L O V I S.

*Quand on a l'Etendart & les Armes
de France ,*

*On en vient au Combat avec plus
d'assurance ,*

*Et que souvent on fait des Exploits
inoüis.*

Sur la fin du dernier mois M^r le marquis de la Fare prêta le Serment de fidélité pour la Charge de Capitaine des Gardes du Corps de monsieur, dont il reçût le Bâton. Il en fait présentement les fonctions. Quelques jours auparavant, il avoit épousé mademoiselle de Vantelet. Vous sçavez déjà que les premières propositions de ce Mariage furent faites par son Altesse Royale, & que Sa Majesté les agréa avec des marques d'estime tres obligeantes pour les deux parties. Ce qui en a re-

tardé la conclusion, a esté l'éloignement de Madame la Comtesse du Roure, Mere de Mr le Marquis de la Fare, qui a voulu y estre présente. Le Contract ayant esté signé par le Roy, & en suite par toute la Maison Royale, le Mariage fut célébré le Lundy 13. de Novembre à quatre heures du matin, dans la Chapelle de l'Hostel d'Armagnac, qui estoit magnifiquement meublé, & éclairé d'un tres-grand nombre des Lustres, par les ordres de Mr le Grand, & de Madame la Comtesse d'Armagnac, qui vouloient montrer par là l'estime particuliere qu'ils ont pour les nouveaux Mariez. Cette Cerémonie fut précédée d'un grand Soupé, au bruit des Hautbois & des Violons, & en suite il y eut Ballet. Mr le Mar-

quis de la Fare est si généralement connu pour un parfaitement honneste Homme , que je ne pourrois vous rien dire à son avantage , qui ne fut encore au dessous de ce que l'on en publie. La Maison de la Fare dont je vous ay déjà parlé amplement dans ma Lettre du mois d'Avril de l'année 1680. est originaire des Cevenes , Diocese de Nîmes , dans le Bas-Languedoc ; & par le reste des Titres de cette Maison , il paroist que Beringuier de la Fare vivoit l'an 1186. & qu'il estoit qualifié Chevalier , Seigneur du Lieu de la Fare. On remarquera (ce qui est assez particulier) que le nom de la Fare , qui est le nom propre de la Famille , est aussi celui de la Terre , & que ce Beringuier portoit pour armes ,

comme font encore à présent
 ses Successeurs, d'azur, & trois
Fares ou Flambeaux d'or, allumez,
de gueules, posez en pal. M^{re} le
 Marquis de la Fare, Comte de
 Laugiere, qui vient de se marier,
 est le Chef de la dix-huitième
 génération de mâle en mâle de-
 puis Beringuier. Bertrand de la
 Fare, un de ses Successeurs,
 hommagea au Comte d'Arma-
 gna son Chasteau & sa Terre
 de la Fare en qualité de Baronie
 l'an 1308; & ses Descendans
 ont toujours pris le titre de Ba-
 rons de la Fare jusqu'en 1646.
 que Sa Majesté érigea cette Ter-
 re en marquisat en faveur de
 messire Jacques de la Fare, se-
 cond du nom, Grand-Pere de
 celuy dont le mariage donne lieu
 à cet Article. Ce Jacques de la
 Fare eut plusieurs Sœurs, dont
 le

l'Aînée fut mariée avec feu M^r le Marquis de Peraut, maréchal de Camp, & Gouverneur de Beaucaire, & n'eut point d'Enfans. Une autre épousa M^r de Camboularet, Gentilhomme de Rouergue, dont est issuë madame la Comtesse du Montal, Femme de M^r le Comre du Montal, Lieutenant Général des Armées du Roy, & Gouverneur de Maubeuge. Je ne vous dis rien de neuf Fils qu'eut ce mesme Jacques de la Fare. Je vous ay parlé de huit dans ma Lettre d'Avril 1680. L'Aîné estoit Messire Charles de la Fare, Lieutenant Général des Armées du Roy, & Gouverneur de Rose & de Capdequiers en Catalogne jusqu'en 1654. & auparavant de la Ville de Balaguer aussi en Catalogne. Le neufvième, dont je ne vous dis

Decembre 1684.

G

rien en ce temps-là, est Christophe de la Fare; Abbé de Silvanes en Rouërgue. Il eut aussi quatre filles,, deux Religieuses, dont il y en a encore une Abbesse d'Orange; les deux autres mariées, l'Aînée avec Mr le Comte d'Avejan, dont est venu Mr le Comte d'Avejan, à présent Capitaine aux Gardes; & l'autre avec Mr le Baron de Monlaur, Président à la Cour des Comptes & Aydes de Montpellier. Il en a un fils, Procureur Général à présent en la mesme Cour. feu Messire Charles de la Fare avoit épousé Dame Jacqueline de Borne de Laugiere, dont il a eu Messire Charles Auguste de la Fare, marquis de la Fare, Comte de Laugiers, qui a esté Sous-Lieutenant des Gendarmes de Monseigneur le

Dauphin , & qui est présentement Capitaine des Gardes de monsieur. madame la marquise de morangiers est la Sœur de ce marquis. Madame sa mere à épousé en secondes nœces M^r le Comte du Roure , Chevalier des Ordres du Roy , & son Lieutenant Général en Languedoc , dont elle n'a point eu d'Enfans.

Je viens à mademoiselle de Vantelet , présentement marquise de la Fare. mais , madame , que ne vous en diray-je , ou plutôt que ne vous en diray-je pas ? Jamais aucune personne dans un âge si peu avancé , n'est entrée au monde avec une estime & une approbation si générale. Il y a déjà deux ans que son mérite & mille agrémens qui luy sont particuliers , la font admirer de tout le monde , & elle

n'est encore que dans sa seizième année. Elle est fort grande, d'une taille libre & dégagée, & soutenue d'un air noble, qui marquant de la fierté, n'en laisse paroître que ce qu'il en faut avoir pour imprimer le respect qu'on doit à son Sexe. Elle a le teint vif, & d'un brillant qui efface le plus beau mélange de blanc & de rouge, que l'Art puisse couper sur la Nature; des cheveux en quantité d'un blond cendré le plus beau qu'on vît jamais; une bouche qui semble avoir esté faite par les Amours mêmes, & enfin ce charmant je-ne-sçay-quoy qui surpassant la beauté, est au dessus de tout ce qu'on en peut dire. Elle sçait l'Italien, joue fort bien du Clavessin, & dance parfaitement, & avec une grace merveilleuse.

Quoy que tous ces avantages représentent une Personne accomplie , je vous surprendray en vous disant que ce n'est pas ce qui luy attire le plus de loüanges. Ceux qui la connoissent un peu particulièrement, luy trouvent une finesse d'esprit que l'on auroit peine à croire , une délicatesse de sentimens dont rien n'approche, & une sagesse dans sa conduite qui dément son âge. Elle est de la maison de Lux, dont il est fait mention dans l'Histoire de France, & dans les mémoires de monsieur de Tillet. monsieur Dozier qui en a remarqué les Alliances, parle entr'autres de maximilian de Lux, qui épousa en 1390. Antoinette de Courtenay. Il commandoit une Compagnie de Gendarmes. Jacques de Lux son Fils, épousa

Jeanne de Bérhune ; & Jean de Lux , marguerite de la Berquerie. Un autre Jacques de Lux s'allia avec Emonne du Guenard , de la maison de la Bricongne. Sebastien de Lux Trisayeul de Mademoiselle de Vantelet, épousa en 1560. Ambroise Boucher, Fille du Seigneur d'Orsay , dont est issuë Madame la Marquise de Montchevreuil. Ce Sebastien de Lux commandoit une Compagnie d'ordonnance , & fut tué à la Bataille de Moncontour, apres avoir rendu de grands services au Roy. Robert de Lux son Fils, l'un des quatre Maistres-d'Hôtel que Louïs XIII. choisit pour servir tous les ans, & qu'il appella les Piliers de sa Maison , épousa Marie de Plaisance , qui eut l'honneur d'estre nommée par Henry IV. Sous-Gouvernante

des Enfans de France. Le feu Roy, en consideration de leurs services, disposa de leurs Enfans, & mit auprès de la Reyne d'Angleterre Jacques de Lux, qui épousa Mademoiselle Courtin. Charles de Lux son Fils, a eu l'honneur d'estre Vice-Chancelier de la Reyne de la Grand-Bretagne. Ils marièrent l'une de leurs Filles au Comte de Schelay, qui est une des meilleures Maisons d'Angleterre, dont il y a eu lignée. Sa Majesté donna à Louis de Lux la Charge d'Ecuyer ordinaire de la Grande Ecurie, en laquelle il servit cinquante années. Il épousa Marie Merault. François de Lux sa Sœur fut mariée à Monsieur de Bernet, & attachée au service de Madame la Duchesse de Savoye. Ils y marièrent une Fille au Comte de

Morgenex, d'où sont venuës les Maisons des Comtes de Vars, de Castaignieres, de Chasteauneuf, & de Monthou. Mademoiselle de Berner leur Petite-Fille, est mariée au Comte d'Hermalle dans le Pais de Liege. Antoine de Lux, Fils de Louïs, qui a épousé Marie Bourlasque, est assez connu par les services qu'il a rendus au Roy depuis plus de trente ans, soit en la Grande Ecurie, ou en la Charge de Gentilhomme ordinaire de Sa majesté, qui l'a honoré de plusieurs Commissions, & entr'autres d'aller recevoir le Roy de Pologne Casimir lors qu'il vint en France, qui est une marque glorieuse de la considération particuliere que le Roy a toujours eüe, & pour son mérite personnel; & pour sa naissance. C'est le Pere de Ma-

demoiselle de Vantelet, qui ayant de fort grands Biens , est un Party tres-considérable. Elle a aussi des Aliances fort avantageuses dans la Robe ; & comme elle a l'honneur d'appartenir à madame la Chanceliere, à cause de marie merault son Ayeule, M^r le Chancelier , M^r le Marquis de Louvoys, & monsieur l'Archevesque de Rheims , ont signé son Contract de mariage. Elle est aussi alliée à monsieur le Président le Bailleul , Monsieur le Président de Mesme , Monsieur le Camus Premier Président de la Cour des Aydes , Monsieur le Président Larcher , Monsieur de Villacerf, & Messieurs merault , Brodeau , Castaignieres, de Chasteauneuf, & de Sainte Marthe , Conseillers au Parlement , ou à la Cour des Aydes de Paris Peu de jours

G 5

apres le Mariage, Monsieur fit l'honneur à Madame la Marquise de la Fare, d'aller chez elle luy rendre visite. On ne peut rien ajoûter à l'agrément avec lequel cette jeune Marquise a esté reçue du Roy, de Monseigneur, & de madame la Dauphine, lors qu'elle a esté à la Cour.

Je ne doute point que la Figure que je vous envoie, ne vous surprene. Quoy qu'elle ne soit pas nouvelle, comme vous ny vos Amies ne l'avez pas veüe, j'ay crû devoir vous en faire part. Voicy ce qui estoit écrit au-dessous, quand je l'ay reçüe.

Figure étrange, qui vit en songe le Grand Seigneur, estant à Belgrade, la nuit avant la Levée du Siège de Vienne, d'un Monstre semblable à celui-cy, qui avoit abattu le Croissant avec un Marteau. Elle

a esté envoyée à Leopold en Pologne.
 Je croy qu'il n'y a rien à ajoûter
 à ces paroles. Ce que je pour-
 rois vous dire sur cette figure,
 ne seroit pas généralement reçu;
 & puis que c'est un sujet propre
 à exercer les Esprits, Il faut lais-
 ser raisonner chacun à sa fantai-
 sie. On pourroit la regarder com-
 me une Enigme en Tableau, &
 en dire son sentiment, ainsi
 qu'on a fait de celles que je vous
 ay envoyées dans mes premieres
 Lettres.

Le Gouvernement de Nancy
 ayant vaqué par la mort de Mon-
 sieur de Cajac, que je vous ap-
 pris le mois passé, Le Roy en a
 pourvû Monsieur d'Aubarède,
 Couverneur de l'Isle de Rhé.
 C'est un des plus braves & des
 plus intrépides Officiers du
 Royaume. Je vous ay déjà parlé
 de luy plusieurs fois.

Monsieur Thevenot a esté choisy pour remplir la place de Monsieur Varése, qui estoit Garde de la Bibliothèque du Roy. C'est un Homme d'un mérite distingué, qui a eu plusieurs Emplois dans les Pais Etrangers où il a voyagé, ce qui luy a donné la connoissance de plusieurs Langues, & particulièrement des Orientales. Il a donné au Public plusieurs Relations pleines de recherches singulieres.

Je vous envoie deux Sonnet. sur les Bouts-rimez qui courent. Le premier est d'un Homme extrêmement estimé, & dont le sentiment est suivy par tous ceux qui se détachent assez de l'amour propre, pour le rendre Juge de leurs Ouvrages.

Ouy, je le dis par tout, & le dis omnibus,

*Et je ne pense pas que personne s'en
fâche ;*

*Quiconque aime une fois, doit aimer
sans relâche ,*

*Sans jamais s'attacher duabus ox
tribus.*



*Qui veut faire autrement, passera
pour un lâche ,*

*Fust-il brave d'ailleurs , & fust-il
un Phœbus*

*Par ses beaux cheveux blonds , s'il
n'a quelque quibus,*

*Il aura faim long-temps, sans qu'on
luy dise, mâche.*



*De plus, il faut qu'il soit soumis, ac-
cort ; Item,*

*Qu'il ne soit guère absent, c'est-là le
Tu autem ;*

*Que dans ses passions on ne compte
point l'ire.*



*Que sans cesse à la bouche il ait le
verbe amo ,
Pour le dire à sa Belle , ou qu'il luy
fasse lire
Dans des Billets écrits d'un galant
calamo.*

Une Personne des plus Co-
quettes , ayant envoyé les mes-
mes Bouts-rimes à un de ses
amis , voicy de quelle maniere
il les remplit.

I*L est vray, ma Philis, que tu plais
omnibus.*

*Tu n'as que trop d'Amans ; & c'est
ce qui me fâche.*

*De mes Rivaux chez toy la foule est
sans relâche.*

*Trop heureux si leur nombre estoit
borné tribus !*

*Pour s'en accommoder, il faudroit
estre un lâche,
Sur tout de ton Abbé parlant tou-
jours Phœbus;
Et de vingt autres Sots, graces au
Ciel, quibus
Je dis les veritez, & jamais ne les
mâche.*



*Donc, si tu veux de moy, faisons plus
d'un Item.*

*Je seray toujours tendre & constant;
tu autem*

*Pour tout autre que moy tu n'auras
que de lire.*



*A ces conditions je dis encore amo.
Voila mes sentimens, Philis, tu les
peux lire,*

*Et me marquer les tiens voce, vel
calamo.*

Le Vendredy 24 du dernier

mois, Monsieur Boileau, Docteur de la faculté & Societé de Sorbonne, Doyen de l'Eglise Métropolitaine de Sens, assisté de Monsieur Vezou, Lieutenant General de la mesme Ville, de Monsieur Jamard, Avocat au Parlement, & de plusieurs Gentilshommes, prit possession de l'Abbaye de Nostre-Dame de Vaultisant, Diocese de Sens, pour Monsieur l'Abbé le Tellier, Fils de Monsieur le marquis de Louvoys, ministre d'Etat, pourvû par Sa majesté de cette Abbaye. Jamais Prise-de-possession n'avoit esté si solemnellé & si magnifique, tous les Religieux de cette grande Abbaye, l'une des plus belles de l'Ordre de S. Bernard, ayant voulu témoigner leur joye, d'avoir un Abbé d'un si grand nom. Le Pere Prieur

estant averty de l'arrivé de M^r Boileau , alla en ses Habits de Cerémonie , le recevoir dans la Basse-Court , à la descente du Carrosse , & le mena au pied du Grand Autel de l'Eglise , qui est tres-superbe. Toute la Communauté s'y estant renduë ; M^r Boileau , avec ceux qui l'accompagnoient , furent conduits à la grande Porte , où un Notaire Apostolique luy présenta les Bulles obtenues pour cette Abbaïe , & la Procuration de M^r l'Abbé le Tellier ; après quoy le Pere Prieur s'estant avancé , suivy de tous ses Religieux , M^r Boileau leur fit un petit Discours sur l'avantage qu'il avoit d'estre chargé de la Procuration de M^r leur Abbé , qui ne feroit pas moins d'honneur à leur maison , que M^r le Chancelier son

Ayeul, & M^r de Louvois son Pere, en faisoient à toute la France. Vous serez aisément persuadée qu'il ne dit rien qui ne fut remply d'esprit, si vous songez qu'il est frere de M^r Despreaux, dont la réputation est si connue. Le Pere Prieur répondit pour toute la Communauté, qu'il recevoit cet honneur avec tout le respect qu'ils devoient à un Abbé d'un si grand mérite, & qu'ils attendoient beaucoup de sa protection. Le Notaire Apostolique ayant repris la Procuration & les Bulles, présenta de l'Eau Benîte à M^r Boisleau, que l'on conduisit au grand Autel qu'il baïsa. Ensuite il alla sonner la grosse Cloche, & fut installé dans toutes les Places de Monsieur l'Abbé. Il se mit à genoux dans la dernière, & on chanta le *Veni*

Creator, & le *Te Deum* avec l'Orgue, & au son de toutes les Cloches, ce qui fut suivy des Prières pour le Roy. Cela fait, le Notaire Apostolique fit la lecture des Bulles & de la Procuration, & déclara à haute & intelligible voix, qu'il installoit & mettoit en possession de l'Abbaye de Nôtre-Dame de Vauluisant, Messire Jacques Boisleau, pour & au nom de Messire Camille le Tellier. La Ceremonie se termina par un Disné magnifique, que le Pere Prieur donna à M^r Boisleau, à M^r Vezou, Lieutenant Général, & à plusieurs Gentilshommes, qui estoient venus de toutes parts pour en estre les témoins.

Le Dimanche 26. du mesme mois, M^r l'Evesque de Meaux fit aux Religieuses Chanoinesses de Sainte Genevieve de Cha-

liot, la Benediction de Madame leur Abbessé. Elle estoit assistée de Madame de Ramboüillet, Abbessé de Saint Estienne de Rheims, & Sœur de feüe Madame la Duchesse de Montousier, & de Madame de Harlay, Abbessé de Sainte Perrine de la Villere, toutes deux du mesme Ordre. Il y eut un fort grand concours de Personnes de qualité à cette Cerémonie, qui fut accompagnée de toute la pompe qu'elle méritoit. Madame Perrot est Fille de feu M^r Perrot, Président aux Enquestes du Parlement de Paris, où il a exercé long-tems cette Charge avec beaucoup d'intégrité & d'honneur; Sœur de Madame la Présidente de Bretonvilliers, & Cousine germaine de M^r l'Evesque d'Aire; mais si sa naissance la distingue, son

mérite, sa piété exemplaire, & sa solide vertu, la rendent encore plus considérable. Elle a une pénétration d'esprit merveilleuse, entend plusieurs Langues, & parle la sienne parfaitement. Ces divers talens sont soutenus d'une douceur engageante qui gagne les cœurs de ses Amis; & de toutes les Personnes qui vivent sous sa conduite. Aussi la Communauté, qui doit à ses soins & à son exemple, exacte régularité que l'on observe dans le Convent, témoigna une joye extraordinaire dans cette Cerémonie, de l'avoir pour Abbessé.

Je me souviens de vous avoir expliqué fort amplement toutes les Cerémonies qui s'observent à la Benediction des Cloches, & les diverses Prières dont se sert l'Eglise pour cela. Ainsi : ma-

dame, je ne les repeteray point & me contenteray seulement de dire, que Vendredy premier jour de ce mois, on fit icy celle de cinq grosses Cloches de l'Eglise de Nostre-Dame. Elles avoient esté fonduës au mois d'Octobre dernier par le Sr. de Nainville, Fondateur à Amiens, un des plus expérimentez en cét Art, & furent nômées par M^{rs} les Prevosts des Marchands & Echevins, avec madame la Duchesse de Crequy, au nom de la Ville de Paris, sçavoir : La premiere *Guillaume Armand*, la seconde *Pasquier Charles*, la troisième *Thibaut Henry*, la quatrième *Jean Marie Victoire*, & la cinquième *Nicolas Madelaine*. Ce fut Monsieur le Doyen de l'Eglise de Paris qui fit la Cerémonie. Toutes choses avoient esté magnifique-

ment préparées par les ordres de monsieur l'Abbé de la Mote Archidiacre.

La Dispute de l'Université de Caen pour la Chaire Grecque, se fit le 8. de ce mois en présence d'une très-grande Assemblée, monsieur l'Intendant y Assista. Elle fut ouverte par une Harangue Latine que Monsieur Verrier, Professeur d'Eloquence au College des Arts, & Doyen de la Faculté, & monsieur Lair, Professeur au College du Bois, prononcèrent alternativement sur les louanges de Sa Majesté qui a voulu qu'on dispute cette Place, & que la préférence en soit accordée au seul mérite. L'un & l'autre pour donner des marques de leur capacité en cette science, traduisirent à l'ouverture des Livres, plusieurs Auteurs Grecs

trés difficiles, & entr'autres Homère, Theocrite, la Bible, &c. Ils firent ensuite chacun une composition Grecque sur le champ, & satisfirent aux Questions les plus épineuses de cette Langue. Tous les Professeurs de l'Université se trouverent à cette Action, dont ils sont les Juges. Monsieur l'Abbé de Saint Martin, Seigneur de la Mare du Desert, connu par toute la France, par les Ouvrages qu'il a donnez au Public, s'y seroit aussi trouvé pour y donner son suffrage comme les autres Docteurs de Theologie, si son indisposition ordinaire ne l'en avoit empêché. Il est très-sçavant dans la Langue Grecque, & il l'a fait voir par son Livre du Respect dû aux Eglises & aux Prêtres, qui est rempli de quantité de passages des Peres Grecs.

Les

Les Professeurs de cette Université devoient s'assembler quelques jours après, afin de dresser leur Procès Verbal, de tout ce qui s'est passé dans la Dispute. Ensuite ils l'envoyeront à monsieur de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat, qui en instruira Sa Majesté, & sur leur rapport elle choisira un des Aspirans.

Après avoir satisfait votre curiosité dans une de mes Lettres, touchant la Religion & les Coutumes des Habitans du Royaume de Siam, & vous avoir parlé dans la suivante de l'Audience donnée par Monsieur le Marquis de Seignelay aux Envoyez du Prince qui le gouverne, je dois vous apprendre tout ce qui s'est passé à l'égard de ces mesmes Envoyez, depuis qu'ils sont à Paris. Mais avant que d'entrer

Decembre 1684. H

dans ce détail , j'en ay un autre fort curieux à vous faire , qui vous plaira d'autant plus , qu'il vous fera connoître de quelle maniere a pris naissance la haute estime que le Roy de Siam a conceuë pour Sa Majesté. Les Missionnaires qui n'ont que le seul Salut des Ames pour but dans toutes les peines qu'ils se donnent , s'étant établis à Siam, ils y gagnèrent en peu de temps l'affection de tous les Peuples. L'employ de ces Ames toutes charitables, n'étoit, & n'est encore aujourd'huy , que de faire du bien. Comme en partant de France ils s'estoient munis de quantité de Remedes, & qu'ils avoient avec eux Medecins, Chirurgiens & Apoticaire, ils soulageoient les Malades , jusque-là mesmes qu'ils avoient des Hom-

mes qui avec des Paniers pleins de ces Remedes , alloient dans toutes les ruës de Siam, criant que tous ceux qui avoient quelques maux , de quelque nature qu'ils pussent estre, n'avoient qu'à les faire entrer chez eux , & qu'ils les soulageroient sans prendre d'argent. En effet, bien loin d'en exiger des Malades, ils en donnoient fort souvent à ceux qui leur paroissoient en avoir-besoin, & tâchoient de les consoler dans leurs miseres. Des manieres si obligeantes , & si desintéressées, gagnerent bien-tost l'esprit des Peuples , & servirent beaucoup à l'accroissement de la Religion Catholique. Le Roy de Siam en ayant esté instruit, & ne pouvant qu'à peine le croire , voulut sçavoir à fonds qui estoient ceux dont ses Sujets recevoient de si

H.

grands soulagemens. Ce Monarque a commencé à regner dès l'âge de huit ans, & en a presentement environ cinquante. C'est un Prince qui voit, & qui entend tout, & qui examine long-temps & meurement les choses avant que de porter son jugement, comme vous le connoistrez par la suite de cét Article. Il dit aux Missionnaires, *Qu'il estoit surpris de voir que de tant de Gens de différentes Nations qu'il voyoit dans ses Etats, ils estoient les seuls qui ne cherchoient point à trafiquer.* Il leur demanda où ils prenoient l'argent qu'il falloit qu'ils dépensassent pour leur subsistance, & pour leurs remedes. Ils luy répondirent que cét argent leur venoit des Missions de France, & des charitez que plusieurs Particuliers faisoient pour leur estre envoyées. Ce

Monarque fut extrêmement surpris de voir que des Peuples éloignez de six mille lieues, contribuoient par leurs largesses au soulagement de ses Sujets, & que ceux du plus grand Monarque de l'Europe, venoient de si loin par un pur motif de pitié ; & qu'au lieu que les Peuples des autres Nations se donnoient de la peine pour gagner par leur trafic, les François en prenoient pour dépenser, dans le seul dessein de travailler à la gloire du Dieu qu'ils adoroient. Après ces réflexions, il voulut faire ouvrir ses Trésors aux Missionnaires, mais ils n'accepterent rien ; ce qui tourna tout-à-fait à l'avantage de la Religion, & fut cause que ce Roy leur fit bâtir des Eglises, & qu'après leur avoir demandé des desseins, il voulut

qu'ils en donnassent d'autres, n'ayant pas trouvé les premiers assez beaux. Il avoit en ce temps-là un Premier Ministre qui n'aimoit pas les Missionnaires, mais comme c'eust esté mal faire la Cour, que de montrer de l'aversion pour ceux que son Maistre honoroit de son estime, cét adroit Politique leur faisoit fort bon accueil, quoy qu'il recherchast sous main toutes les occasions de leur nuire. Il apprehendoit que quand les François; parleroient parfaitement la Langue des Siamois, ils ne gouvernassent l'esprit du Roy, & que leur credit ne fist peu à peu diminuer son autorité. Ce Ministre n'estoit pas seulement ambitieux, mais il estoit fort zelé pour la Religion du Pays. Ainsi il est aisé de juger qu'il avoit plus d'une raisons de

haïr les Missionnaires. Il est mort depuis deux ans ; & si celuy qui luy a succédé n'a pas hérité de ses mesmes sentimens à l'égard des François , on ne laisse pas de connoître qu'il a des raisons politiques qui l'obligent à les craindre. Cependant les bontez du Roy pour les Missionnaires, & les Eglises & le Seminaire qu'il leur a fait bâtir, ont tellement contribué à l'augmentation de la Foy Catholique, qu'on a parlé dans ce Seminaire jusques à vingt-trois sortes de Langues dans un mesme temps, c'est à dire qu'il y avoit des Personnes converties d'autant de Nations différentes ; car il n'y a point de lieu dans tout l'Orient, où il vienne un si grand nombre d'Etrangers , qu'à Siam. La Compagnie des Indes Orientales

voyant les grands progrès que les Missionnaires faisoient dans ce Royaume, a résolu d'y établir un Comptoir, sans se proposer d'autre avantage de cet établissement, que celui de les assister; & comme on fit connoître à nostre pieux Monarque les bontez du Roy de Siam pour ses Sujets, & que la protection qu'il leur donnoit, estoit cause qu'ils faisoient tous les jours beaucoup de Conversions, Sa Majesté qui n'a point de plus grand plaisir que de travailler au salut des Ames, voulut bien luy en écrire une Lettre de remerciement, dont Monsieur Deslandes-Bourreau, qui partit dans un Navire de la Compagnie pour l'établissement du Comptoir, fut chargé pour la remettre entre les mains de monsieur l'Evesque de Beryte, Vicaire

Apostolique de la Cochinchine, qui estoit pour lors à Siam. L'arrivée de cette Lettre fit du bruit, & le Roy apprit avec joye que *le Grand Roy* luy écrivoit. C'est le nom qu'il donne au Roy de France. Cependant cette Lettre demeura plus de deux mois entre les mains de monsieur l'Evêque de Beryte, sans estre renduë au Roy de Siam, & il y eut de grandes contestations sur la maniere de la presenter. Le Premier Ministre vouloit que monsieur de Beryte parust devant ce Monarque les pieds nus, personne ne se montrant chaussé devant luy, si ce n'est dans les Ambassades solemnelles; ce que monsieur de Beryte ayant refusé de faire, il garda la Lettre. Le Roy de Siam surpris de ce qu'on diferoit si long temps à la luy rendre, en

demanda la raison. Il l'apprit, & dit, *que les François pouvoient paroître devant luy de telle maniere qu'ils voudroient.* Ainsi une simple Lettre du Roy portée par des Gens qui n'estoient ny Ambassadeurs, ny mesme Envoyez, fut renduë comme elle l'auroit esté dans la plus celebre Ambassade. Cette Lettre fit augmenter l'estime que le Roy de Siam avoit déjà conçüe pour le Roy de France, & il resolut de luy envoyer des Ambassadeurs avec des Présens tirez de tout ce qu'on pourroit trouver de plus riche dans son Trésor. J'ay oublié de vous dire que ce Monarque avoit ordonné à tous les Européens de luy donner de temps en temps des Relations de tout ce qui se passoit dans les Lieux dépendans de l'obeïssance de

leurs Souverains , ou de leurs Supérieurs. Ces Relations estant faites par divers particuliers, chacun tâchoit d'obscurcir la gloire du Roy de France , en envelopant la verité. Le Roy de Siam n'en témoignoit rien , & par une prudence merveilleuse , lisant tout, & examinant les choses , il estoit des années sans se déclarer là-dessus. Il vouloit voir si ce qu'on luy donnoit ainsi de temps en temps avoit des suites, & si l'on ne se contredisoit point. Enfin il développa les mauvaises intentions de plusieurs, & connut que les seuls Missionnaires luy disoient vray , parce que les nouvelles qu'ils luy donnoient d'une année, étoient confirmées par celles de l'autre. Les choses étoient en état , lors qu'on demanda au Roy de Siam la per-

mission de tirer du Canon , & de faire de feux de joye pour Mastric repris par le Prince d'Orange , & pour la défaite de tous les François. Ce prudent monarque envoya chercher les missionnaires , & leur demanda *quelles nouvelles ils avoient de France , & du Siege de Mastric.* On luy dit qu'on avoit appris par une Lettre qui venoit de Perse , que M^r de Schomberg avoit forcé le Prince d'Orange à lever le Siege ; mais que comme cette nouvelle avoit esté mandée en quatre lignes seulement au bas d'une Lettre , il n'avoit pas crû devoir la publier avant qu'elle eust esté confirmée. Le Roy répondit , *que c'estoit assez ; qu'il estoit seur de l'avantage que les François avoient remporté ; mais que loin d'en vouloir rien témoigner, son dessein estoit*

*de permettre les Feux de joye qu'on
 luy avoit demandez. Il avoit son
 but, que vous allez voir. Quel-
 ques tems apres, la nouvelle de la
 levée du Siege de Mastric ayant
 esté confirmée d'une maniere
 qui empeschoit d'en douter, le
 Roy voulut mortifier ceux qui
 s'estoient si bien réjoüis, & leur
 dit, qu'il s'étonnoit qu'ils n'eus-
 sent pas fait plus souvent des Feux
 de joye, puis que les derniers qu'ils
 avoient faits marquoient, que leur
 coûtume étoit de se réjoüir apres
 leur défaite; au lieu que les autres
 Nations ne donnoient de pareilles
 marques d'allégresse, qu'apres
 leurs victoires. Un pareil discours
 les couvrit de confusion, & les
 obligea d'avoüer qu'ils avoient
 receu de fausses nouvelles. Tou-
 tes ces choses, & beaucoup
 d'autres qu'on fit pour obscurir*

la réputation & la gloire des armes du Roy de France , & dont le temps decouvrit la verité , mirent ce grand Prince dans une si haute estime aupres du Roy de Siam , qu'il fit paroistre une extrême impatience de luy envoyer des Ambassadeurs. Il vouloit mesme luy envoyer quelques-uns de ses Vaisseaux , mais on luy fit connoistre le risque qu'il y avoit à craindre pour eux dans nos Mers. Enfin le Vaisseau nommé *le Vantour* , appartenant à la Compagnie Royale de France , estant arrivé à Siam , fut choisy pour porter jusques à Bantam les Ambassadeurs que ce puissant Prince vouloit envoyer en France. Il nomma en 1680. Pour Chef de cette Ambassade l'Homme le plus intelligent de son Royaume , & qui

en cette qualité avoit esté à la Chine & au Japon. Il choisit aussi pour l'accompagner, vingt-cinq Hommes des plus considérables de ses Etats, avec les riches Présens pour le Roy, la Reyne, Monseigneur de Dauphin, Madame la Dauphine, Monsieur, & Madame. Le Public n'eut aucune connoissance de la qualité de ces Présens, parce que c'est une incivilité inexcusable chez les Orientaux de les faire voir à qui que ce soit, celuy à qui on les envoie devant les voir le premier. On embarqua ces Présens trois semaines avant le depart du Vaisseau qui devoit les porter; & les Lettres que le Roy de Siam écrivoit au Roy de France, furent enfermées dans un Bambu, ou petit Coffre d'or. Ce Bambu fut mis

au haut de la Poupe , avec des Flambeaux qui l'éclairerent toutes les nuits pendant ces trois semaines ; & tant que ce Navire demeure à l'ancre avant son départ, tous les Vaisseaux qui passèrent furent obligez de plier leurs Voiles , & de saluer ces Lettres ; & les Rameurs des Galeres , de ramer debout, & inclinez. Comme le Pape avoit aussi écrit au Roy de Siam pour le remercier de la protection qu'il donnoit aux Catholiques , & de la liberté de conscience qu'il laissoit dans ses Etats, ce Monarque luy faisoit réponse par le mesme Vaisseau , & avoit mis les Lettres qu'il écrivoit à Sa Sainteté, dans un Bambu de Calamba. C'est un Bois que les Siamois estiment autant que l'or ; mais le Roy de Siam avoit dit qu'il le choissoit

parce qu'il falloit de la simplicité dans tout ce qui regardoit les Personnes qui se meslent de la Religion. Apres ces éclatantes Cerémonies , & si glorieuses pour nostre Monarque, l'Ambassadeur s'embarqua avec une suite nombreuse , & vint jusques à Bantan , où il quita le Vaisseau qui l'avoit amené , & se mit dans le Navire nommé *le Soleil d'Orient* , appartenant à la mesme Compagnie des Indes , portant pour son compte pour plus d'un millions d'Effets ; de sorte que cela joint aux Présens que le Roy de Siam envoyoit en France, faisoit une tres riche charge. Le Vaisseau estoit d'ailleurs fort beau , & l'on peut compter sa perte pour une perte fort considérable. Vous la sçavez , & je vous en ay souvent parlé. Ce

n'est pas qu'on en ait de nouvelles assurées ; mais depuis quatre ans qu'il est sorty de Bantan , il a esté impossible d'en rien découvrir , quelques perquisitions qu'on en ait faites. Quand cette nouvelle fut portée à Siam , elle fut long-temps ignorée du Roy , personne n'osant luy apprendre une chose dont on sçavoit qu'il auroit un tres-sensible chagrin , non seulement parce qu'il voyoit reculer par là ce qu'il témoignoit souhaiter le plus & qui estoit de faire demander l'amitié du Roy de France , & qu'il perdoit de riches Présens , & des Hommes d'un grand merite ; mais encore parce qu'il avoit fait tirer des choses tres-curieuses de son Trésor , où il n'en trouveroit plus de semblables pour envoyer une seconde fois. Tout cela frapa ce

Prince ; mais comme il ſçait prendre beaucoup d'empire ſur luy , il répondit de ſang froid à ceux qui luy apprirent cette nouvelle , qu'il falloit envoyer d'autres Ambaſſadeurs, & donna ordre qu'on luy préparât de nouveaux Présens. Les choſes demeurèrent quelque temps en cet état , parce qu'il n'y avoit point de Vaiſſeau qui viſſt en Europe, pour les porter. Le deſir que le Roy de Siam avoit d'envoyer de ſes Sujets en France , étoit ſi grand, qu'il réſolut d'en faire partir ſur un petit Bâtiment Anglois, du port de quatre-vingt tonneaux , nommé *Bâtiment inter-loop*. Ces Bâtimens ne ſont point de la Compagnie d'Angleterre, & la plûpart appartiennent à des Bourgeois de Londres, qui croient qu'il leur eſt permis de les char-

ger pour leur compte particulier. Le peu d'étenduë de ce Bâtiment ne fut pas seulement cause que le Roy de Siam ne fit partir que des Envoyez, mais les remontrances de son Premier Ministre y contribuèrent beaucoup. Il luy representa qu'on n'avoit pas encore de nouvelles certaines de la perte du Vaisseau sur lequel son Ambassadeur étoit party de Bantan, & que ce seroit une chose embarrassante, si le dernier rencontroit le premier en France. Ainsi il fut resolu de ne faire partir que des Envoyez, qui ne feroient chargez que de trois choses : La premiere, de s'informer de ce qu'estoit devenu le premier Ambassadeur; la seconde, de prier messieurs Colbert, de faire connoître au Roy de Siam leur Maistre les moyens les plus

courts , & les plus solides pour unir les deux Couronnes d'une amitié inviolable ; & enfin, pour féliciter nostre Monarque sur l'heureuse naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Le Roy de Siam voulut que ces deux Envoyez fussent choisis parmy les Officiers de sa Maison , & qu'ils fussent du nombre de ceux qui ne payent point de Taille ; car il y a de la Noblesse dans le Royaume de Siam , comme en Europe, & cette Noblesse est exempte de certains Droits qu'on y paye au Roy. Ce Prince voulut aussi que les deux Envoyez qu'il choisiroit , n'eussent point esté châtiez ; parce que le Roy les fait tous punir pour la moindre faute qu'ils commettent, ce qui n'est pas un obstacle pour les empescher de rentrer au ser-

vice comme auparavant. Ces deux envoyez ayant esté nommez par le ROY , & ce Prince prenant grande confiance aux Missionnaires qui sont dans ses Etats , il pria Monsieur l'Evesque de Metellopolis , de joindre à ces deux Officiers un Missionnaire , pour les accompagner dans ce Voyage ; & comme il falloit un Homme intelligent , actif , & propre à souffrir les fatigues d'un si long Voyage , Mr de Metellopolis choisit Mr Vacher , ancien Missionnaire de Cochinchine , & qui depuis quatorze an travaille au salut des Ames en ces Pais-là. Le Roy de Siam ayant sçû qu'il avoit esté nommé , demanda à l'entretenir , & le retint huit jours à Lavau , Maison de Campagne où il va souvent. Il le fit traiter

pendant ces huit jours, & on luy servit à chaque Repas quarante ou cinquante Plats, chargez de tout ce qu'il y avoit de plus exquis dans le Païs. Mr Vacher eut une fort longue audience de ce Prince, qui luy recommanda d'avoir soin de ses Envoyez, & de rapporter en France la verité de ce qu'il voyoit de sa Cour, & de ses Etats, sans exiger de luy aucune autre chose sur cet Article. Ensuite il luy fit une priere, qui marque l'esprit de ce Monarque, & avec combien de gloire il soutient sa dignité. Il luy dit, *Que comme ses Envoyez emportoient des Présens pour les Ministres de France, & qu'ils portoient dans un Bâtiment Anglois, ils iroient droit à Londres, ou apparemment la Doüanne voudroit voir ce que contenoient les Balots,*

& se faire payer ses droits ; &
c'estoit ce que ce Monarque
apprehendoit , non seulement
parce qu'il croyoit qu'il estoit
honteux que ce qui luy appar-
tenoit payast quelques droits ,
mais encore parce qu'il vouloit
que ceux a qui il envoyoit des
Présens , les vissent les pre-
miers. Pour remédier à cet em-
barras , il chargea M^r Vachet
de prier de sa part l'Ambassa-
deur de France , qu'il trouve-
roit à Londres , de faire en sorte
que ce qu'il envoyoit aux Mi-
nistres de Sa Majesté , ne payast
point de Doüanne en Angle-
terre , ce qui fut ponctuellement
exécuté , Sa Majesté Britanni-
que ayant obligeamment don-
né ses ordres pour empescher
qu'on ne prist rien à ses Doüan-
nes des Balots de ces Envoyez
Le Roy de Siam dit encore à
de

M^r Vachet, lors que ce Missionnaire le quitta , *Qu'il prioit le Dieu du Ciel de luy faire faire bon Voyage , & qu'il luy apprendroit des choses à son retour , dont il serois surpris & ravy.* Il luy fit ensuite donner un Habit long de Satin ; & c'est celuy que ce Missionnaire a porté dans les Audiencies que ces Envoyez ont eües. Il n'y a point de ressorts que les Nations établies à Siam, & qui ne sçauroient cacher le chagrin & la jalousie que leur donne la grandeur du Roy, n'ayent fait joüer, pour empêcher ces Envoyez de venir en France. Comme ils sont chargez d'acheter icy beaucoup de choses, ces jaloux ont offert au Roy de Siā, de luy porter jusqu'en son Royaume tout ce qu'il pouvoit desirer d'Europe, & mesme

Decembre 1684. I

de luy en faire présent ; mais vous jugez bien que ce Monarque , du caractère dont je vous l'ay peint, n'estoit pas assez intéressé pour accepter de telles propositions. Aussi les a-t'il rejetées , tout ce qu'il cherche n'estant que l'amitié du Roy dont il se fait une gloire , un bonheur , & un plaisir. Ces Envoyez partirent de Londres, dans un Bâtiment du Roy d'Angleterre nommé *la Charlotte* , que ce Prince leur donna pour passer à Calais, où je les laisse afin de vous donner le mois prochain un Journal qui ne regarde que la France , & que je commenceray par leur débarquement à Calais. J'ay sceu tout ce que je vous mande , de si bonne part , que je puis vous assurer que je ne dis rien qui ne soit en-

tièrement conforme à la vérité ;
 & si cette Relation a quelque
 chose de défectueux, ce ne peut
 estre que pour quelques endroits
 transposez , dont je n'ay pas as-
 sez bien retenu l'ordre.

Je viens au triste Article des
 Morts. monsieur le marquis de
 Pont , Gouverneur de Nogent
 sur Seine. Il estoit Fils de feu
 monsieur de Chavigny ministre
 d'Etat , & de Dame ... Phelip-
 peaux de Villesavin , qui est en-
 core vivante aussi-bien que ma-
 dame de Villesavin sa mere , &
 avoit épousé Dame ... Bosuet,
 dont il laisse monsieur le Comte
 de Chavigny , Lieutenant de
 Vaisseau , monsieur le Chevalier
 de Chavigny , Capitaine dans
 Clerambault , monsieur le Che-
 valier de Pont , Monsieur l'Abbé
 de Pont , Chanoine de Tours,

& mademoiselle de Chavigny. Il estoit Frere de monsieur le marquis de Chavigny , qui s'est signalé en Candie , de Monsieur l'Evesque de Troyes , de monsieur l'Abbé de Chavigny , de Monsieur Beuthillier de Chavigny, de madame la maréchale de Clerambaut, de madame la marquise de Bosmelet , Femme de Monsieur de Bosmelet, Président au Mortier du Parlement de roüen , & de madame la Premiere Présidente du Parlement de Dijon.

Messire Germain Prevost , Chanoine de l'Eglise de Paris , mort le 26. de Novembre M^r l'Archevesque a donné sa Chanoinie à Monsieur l'Abbé de la Roche. Ce jeune Abbé a de l'esprit & promet beaucoup.

Messire Michel de Marillac ;

Seigneur d'Ollinville Conseiller d'Etat ordinaire, & d'honneur au Parlement de Paris , mort le 29. du même mois. Il s'estoit signalé en tous ses Employs par cette pieté , & probité heréditaire en tous ceux de sa Famille , qui est originaire d'Auvergne, où est située la Terre de Marillac, dont ils ont esté Seigneurs. René de Marillac , Maistre des Requestes estoit son Pere ; son Ayeul Michel de Marillac , Conseiller au Parlement , puis Maistre des Requestes , ensuite Conseiller d'Etat , Sur-Intendant des Finances, & enfin Garde des Seaux ; son Bisayeul Guillaume de Marillac, Intendant & Controlleur Général des Finances ; son Grand-Oncle, Louïs de Marillac, Comte de Beaumont, Maréchal de France , qui avoit épousé Catherine

de Medicis , de l'illustre maison de Medicis. Ce Guillaume de Marillac son Bisayeul , avoit trois Freres recommandables par leur profonde Doctrine, & qui furent employez en plusieurs negociations d'Etat , sçavoir Charles de Marillac, Archevesque de Vienne, auparavant Ambassadeur au Levant; Bertrand de Marillac, Personne de sainte vie & de grande autorité ; & Gabriël de Marillac, Avocat General au Parlement de Paris. monsieur de Marillac, Conseiller d'Etat, qui vient de mourir, avoit épousé Jeanne Potier, fille de Nicolas potier Seigneur d'Ocquerre, Secretaire d'Etat, aîné de la Famille des Potier, & petite-Fille de Nicolas Potier, Seigneur de Blancmesnil, & du Borget près Paris, Président au Mortier, & Chancelier de la Reyne.

Marie de medicis. Les Oncles de madame de marillac, étoient René & Augustin Potier, Evêques & Comtes de Beauvais Pairs de France, considérables par leur sçavoir, & par leur pieté extraordinaire; & André Potier de Novion, Président au Mortier du parlement de paris pere de Nicolas Potier de Novion, aujourd'huy Premier President du même Parlement. Son Grand-Oncle estoit Loüis Potier de Gesvres, Secrétaire d'Etat, qui eut pour fils René Potier de Gesvres, Duc de Trêmes, pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté, qui a épousé Marguerite de Luxembourg, Fille de François de Luxembourg, Duc de Piney, & de Diane de Lorraine dont est venu Leon Potier,

aujourd'huy Duc de Trémes,
Pair de France. Du mariage de
monsieur de marillac, & de Dame
Ieanne Potier , sont venus cinq
Enfans , sçavoir trois Garçons,
dont deux sont d'Eglise & deux
Filles , dont l'une a esté Religieu-
se aux Carmelites de la ruë Cha-
pon. L'Aîné des Fils est René de
marillac , Seigneur d'Olinville,
& d'Atichy, Conseiller au parle-
ment puis Avocat Général au
Grand Conseil , ensuite maistre
des Requestes , Intendant de
Justice en Poitou, où il a travail-
lé si utilement à la Conversion
des Herétiques , & à present In-
tendant en la Généralité de
Roüen. Il est Conseiller d'Etat,
& a épousé la fille de Monsieur
Bouchard Sarron, aussi Conseil-
ler d'Etat , Pere de Monsieur
Bouchart Sarron , Conseiller en

la Cinquième des Enquestes. Marillac porte d'argent massonné de Sable, remply de sept Merletes de mesme; & Potier, d'azur à deux mains dextres d'or au franc quartier, échiqueté d'argent & d'azur.

Messire Genoud, Seigneur de Guibeville, Conseiller en la Grand'Chambre, mort le premier jour de ce mois. Il avoit esté receu au Parlement en 1641. & estoit Fils de Claude Genoud, Secretaire du Roy, & de Marie du Puy, Fille de Claude du Puy, Conseiller au Parlement de Paris, & Sœur de feu M^{rs} du Puy, Bibliothécaires du Roy, qu'un rare sçavoir a rendu illustres. Mr Vedeau de Grammont, Conseiller en la Seconde des Enquestes, a épousé la Fille de M^r Genoud, dont je vous apprens la mort. Par cette mort

Achille Barentin , Doyen des Conseillers de la Troisième des Enquestes , est monté à la Grand' Chambre. Il est Frere d'Honoré Barentin , Ancien Président au Grand Conseil , & Maistre des Requestes honoraire.

Dame Marie Simon , Femme de Maître François de Maissat , Seigneur de Leveville & de Malvoisive , Conseiller en la Cinquième des Enquestes , morte aussi le premier jour de ce mois. Elle n'avoit que vingt-six ans , & estoit Fille de M^r Simon , Lieutenant Général au Présidial de Chartres. M^r de Maissat est Fils de Pierre Maissat , Ancien Secrétaire du Roy , cy-devant Greffier du Conseil Privé de Sa Majesté.

Dame Elisabeth Daubray , Femme de M^r Pidou , Secrétaire du Roy , & Contrôleur Général

ral des Domaines de S. M. morte le 10. de ce mois. Elle estoit Mere de M^r Pidou de S. Olon , Chevalier de l'Ordre de Nostre-Dame du Mont-Carmel , & de S. Lazare de Jerusalem , Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, & cy-devant Résident pour le Roy à Gènes. La Famille des Daubray a donné plusieurs Conseillers au Parlement , & deux Maistres des Requestes Pere & Fils , qui ont esté Lieutenans Civils au Châtelet de Paris.

Messire Pierre Merault, Seigneur de Gif, receu Conseiller au Parlement en 1661. & mort subitement le 20. de ce mois d'une Apopléxie de Sang, qu'on appelle *ictus sanguinis*. C'est une veine qui se rōpt dans le cerveau; on en a trouvé deux goûtes dans le sien. Il estoit Chancelier de

l'Ordre de Nostre-Dame du Mont-Carmel , & de Saint Lazare, & avoit rapporté le matin un Procès par charité.

Le 13. de ce mois , on prononça dans le College de Louis LE GRAND , chez les Peres Jesuites , une Harangue à l'honneur du Parlement. On n'avoit rien oublié de tout ce qui pouvoit rendre cette Cerémonie des plus augustes. La Salle destinée à l'Action , estoit ornée de riches Tapisseries de Velours bleu , rehaussées de Fleurs de Lys d'or en broderie , qui representoient assez bien le lieu du Palais. Au fond de la Salle , sous un Dais magnifique , étoit le Portrait du Roy assis dans son Lit de Justice. Des deux costez estoient ceux de Mr le Premier Président & de M^{rs} les Présidens

au Mortier. On avoit mis au dessus de chaque Tableau un mortiré d'un ancien Auteur, qui marquoit leur caractere. Au haut regnoit une espee de Cordon où étoient représentées les Armes de tous ceux qui ont exercé la Charge de premier président, avec une Inscription, pour faire connoître les vertus, ou les actions particulieres, par lesquelles ils se sont rendus recommandables. On y lisoit encore plusieurs autres Inscriptions, qui par leur application naturelle, donnoient une noble idée de la dignité & de la grandeur du parlement. M^r le premier président, M^{rs} les présidens au mortier, & presque tout le parlement, composoient l'Assemblée. La pièce fut écoutée avec un silence & une attention extraor-

dinaire ; & les grands applaudissemens qui la suivirent, sont des témoignages de l'approbation generale avec laquelle elle fut receuë. Le pere de la Baune qui en est l'Autheur , & déjà assez connu par les beaux panegyriques qu'il a prononcez dans le mesme lieu les années précédentes ; celui-cy qu'il doit donner au public , comme il a donné les autres , fera mieux juger de son merite , que tout ce que je pourrois vous en dire icy.

Monfieur Doujat , Doyen de l'Academie Françoisè , & des Professeurs du College Royal , premier Docteur Regent de la Faculté de Droit, a prononcé depuis peu de jours dans la Salle de Cambray , une Harangue en Latin à la loüange du Roy , sur les événemens de cette année , en

presence de Monsieur Bignon ,
Conseiller d'Etat , Doyen d'hon-
neur de la mesme faculté , & d'un
grand nombre de personnes de
qualité & de sçavoir , & entr'au-
tres de l'Academie Françoise , qui
temoignerent une satisfaction ex-
traordinaire de son Discours, aussi
éloquent que judicieux.

Je vous ay souvent parlé de
Monsieur de Villete , Capitaine
de Vaisseau. C'est un Homme
d'un merite distingué , & dont
l'unique défaut est d'estre de la
Religion Prétendue Reformée.
Monsieur le Marquis de Mursé
son Fils , qui est Catholique , a
esté pourveu par le Roy d'une
Cornete de la Compagnie Che-
vaux Legers de sa Garde. Il est
estimé de tous ceux qui le con-
noissent , & quoy qu'il sorte des
mousquetaires pour remplir ce

poste, il a déjà servy plusieurs Campagnes. Dès sa plus grande jeunesse, il cherchoit à mériter les occasions de se signaler.

Ces derniers jours le Roy fit l'honneur à messire maximilien François, marquis de Bethune, Capitaine Enseigne de ses Gendarmes, de signer son Contrat de mariage, en faveur duquel Sa majesté luy a accordé un Brevet de retenue de dix mille écus sur sa Charge, outre un autre de pareille somme, qu'Elle luy avoit accordée auparavant. Il est Fils de Maximilien de Bethune, & de.... de la Porte, petit-Fils de feu monsieur le Duc d'Orval, & il épouse mademoiselle de Rothelin, Fille de Henry d'Orleans, marquis de Rothelin & de.... Bouthillier-Senlis. Elle est Sœur de monsieur le marquis

de Rothelin, qui a épousé une des Filles de feu monsieur le maréchal Duc de Navailles, & qui est aussi Capitaine-Enseigne des Gendarmes. monsieur le marquis de Bethune a quatorze années de service, quoy qu'il n'ait encore que vingt huit ans. Il eut l'honneur de servir en 1672. en qualité d'Ayde de Camp de Sa Majesté. Depuis ce temps-là, il s'est trouvé en toutes les occasions d'honneur, & s'y est distingué d'une manière digne de sa naissance. Toute la France sçait qu'elle est illustre, & il suffit de dire le nom de sa famille pour en faire connoître la grandeur.

monsieur de Breteuil, dont je vous ay entretenuë lors qu'il fut nommé Intendant des Finances, a épousé depuis peu la Fille de monsieur le marquis de Courte-

bonne, Lieutenant de Roy à Calais. Je ne repeteray point ce que je vous ay dit de l'un & de l'autre.

La réputation de Monsieur Mansard vous est connue, & vous sçavez que c'est à luy que la France doit les superbes bâtimens de la grande & petite Ecurie du Roy à Versailles, les Pavillons de Marly, & le Château de Clagny. Je ne vous dis rien du reste, parce que le détail de ses Ouvrages seroit trop long, & que j'auray dans peu à vous parler du plus superbe morceau d'Architecture qui ait peut-estre jamais esté fait, & au modèle duquel on travaille presentement sur ses desseins. Le Roy pour marquer l'approbation qu'il donne à tant de merveilles, l'a gratifié depuis peu d'une somme de cinquante mille livres, & Sa Ma-

jesté a témoigné qu'Elle souhai-
toit qu'il achetast une Charge
d'Intendant Général des Bâti-
mens.

Madame la Comtesse de Be-
thune, Sœur de Monsieur le Duc
de S. Aignan, & d'Ame d'Atour
de la Reyne, qu'elle a toujours
servie en cette qualité depuis le
Mariage du Roy, a esté gratifiée
d'une pension de neuf mille li-
vres, en considération de ses
longs services.

Je viens à l'Article des modes.
Les Justaucorps sont toujours de
Drap de Hollande brun, avec
de grandes manches à Botes, gar-
nies de Boutons d'or trait, & de
Boutonnieres d'or. Les Revers
monches sont de Drap d'or, ou
de Brocard. Les Amadis, ou Bouts
de manches, sont galonnez ou
brodez. On fait toujours quatre

Poches aux Iustaucorps. Les Culotes sont de Velours plein , la plûpart de couleur de feu bleu , ou isabelle. Les Vestes, de Velours galonné ou brodé , avec des Poches. On fait beaucoup de Iustaucorps de Velours noir, brodez en Boutonnieres d'or. Les plus simples sont garnis de Boutonnieres d'or, au bout desquelles sont de petits Fleurons d'or brodez , avec les ouvertures. Les Vestes de ces Iustaucorps sont de Drap d'argent , brodé d'argent , ou de drap d'or ; brodé d'or les Revers des manches sont de même , & les Baudriers aussi. Ils sont tres-riches , aussi - bien que les Nœuds d'Epée & de manchon. Les manchons sont grands, & tiguez , ou de peau de panthere ; les Gands blancs , à Dentelle, ou à Frange d'or. Les Brandebourgs & les Manteaux sont de

Velours couleur de feu , doublez de Velours vert ou noir , brodez de grandes Boutonnieres or ou argent à la persienne. On porte des Chapeaux de Castor noir , dont les bords sont un peu grands & retroussés. Les Cordons sont toujours d'or , & les Bas de soye marbrez & rayez. On porte aussi beaucoup de Bas de Barbarie. On voit à la Cour des Justaucorps de Brocard d'or & d'argent , & des Vestes de même, & si riches, qu'on les prend pour des Justaucorps brodez à plein. Quant aux femmes , imaginez - vous les plus belles Etoffes en or & en argent , dont elles ont des Jupes & des Manteaux , chacune selon son goust & sa bourse ; & voila leurs modes. Il y en a beaucoup qui en portent de pannes, mais peu d'une même

214 MERCURE

couleur; c'est à dire que les Jupes;
& les manteaux sont de diferentes
pannes. Il y a déjà quelque
années qu'elles portent des Jupes
en matelas, & elles commencent
à porter des manteaux.

Je vous envoie un second Air
nouveau qui ne vous plaira pas
moins que le premier.

AIR NOUVEAU.

L Es Tambours & les Trom-
petes

Doivent ceder à nos Musetes.

LOUIS triomphe dans ces Lieux.

*C'est assez qu'un Héros protege nos
Honletes,*

*Pour goûter en repos les plaisirs
amoureux.*

*Il ne nous manque rien, Iris, pour
estre heureux.*

La Saison nous offre à tous deux

Mille douceurs parfaites.

Ne perdons pas un temps si précieux.

*Les Tambours & les Trompetes
Doivent céder à nos Musetes.*

LOUIS triomphe dans ces Lieux.

Les noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes du dernier mois, seront dans le XXVIII, Volume de l'Extraordinaire, qui paroîtra le 15, de Janvier prochain. En voicy deux nouvelles, l'une de monsieur Diéreville, & l'autre de Monsieur Rault.

ENIGME.

A *V moment que je viens au monde,*

*Ma Mere me dévoie à la virginité,
Et je passe mes jours dans la stérilité,*

*Tandis que ma Sœur est seconde.
En rampant je m'élève en cent mille
façons ;
Et quoy que je ne sois que de basse
naissance ,
Avec les plus grandes Maisons
Je fais une étroite alliance ,
Lors que ie m'y peux attacher,
C'est toujours pour toute ma vie ;
Par tant de chaînes ie m'y lie,
Qu'on ne sçauroit m'en arracher,
Ie suis agreable à la vûë ;
C'est par cet endroit que ie plais.
Ie peux encor faire goûter le frais
Selon le sens que ie suis étendue.
Mes cheveux seroient toujours
verts ,
Si j'étois insensible aux rigueurs des
Hyvers.
Cette Saison pour moy cruelle
Me les fait tomber tous ; mais mal-
gré ce revers ,
Ie ne parois jamais si belle ,
Que dans le tems que je les perds.*

AUTRE

AUTRE ENIGME.

JE suis jennette & delicate ,
 Ma beauté me fait rechercher ;
 Et quoy que mon teint vif éclate.
 L'ay pourtant le cœur de rocher.



Si pour ma beauté naturelle ,
 T'affecte la fin du Printemps ,
 C'est qu'en cette Saison si belle
 Je rends beaucoup de cœur contents.



La Jeunesse apres moy soupire ,
 Le beau Sexe me fait la Cour ;
 Et si divers Amans j'attire ,
 C'est par tendresse & par amour.



Avec cette douceur charmante ,
 Et toute contraire à mon cœur ,
 Fait-on quelque Feste galante.
 Je m'y rencontre en bonne humeur.



Si je m'y trouve déguisée ,
 . Decembre 1684. K

*J'y vay couronner le Repas ;
Bien loin d'estre alors méprisée.
De moy l'on fait un plus grand cas.*

Le Lundy 27. de l'autre mois, le Présidial de Soissons rendit Sentence contre la Demoiselle que je vous ay mandé qui s'étoit dite plusieurs fois Anabaptiste, & la déclara suffisamment atteinte & convaincüe de libertinage, imposture, & supposition de nom, d'état, & de Religion, & d'avoir reiteré deux fois le Sacrement de Baptême; pour réparation dequoy elle a esté condamnée à faire Amende honorable devant le grand Portail de l'Eglise Cathédrale de la Ville, & bannie à perpétuité, apres avoir suby une peine afflictive dans la grande Place, ce qui fut exécuté le même jour.

Le choix que le Roy a fait de *Roland* pour le sujet du nouvel Opéra que M^r de Lully prépare, a inspiré à Mademoiselle Girault le dessein de mettre l'Arioste dans un jour qui laisse voir tout ce qu'il a d'agréable, sans en découvrir les endroits trop libres. Ainsi puis que cet Opéra qu'on attend, va faire entrer l'Arioste dans le commerce du grand monde, il ne faut pas qu'il y paroisse en vieux Libertin; il effaroucheroit les Dames, au lieu de les divertir. C'est ce qui a obligé Mademoiselle Giraut d'adoucir ce qui luy a paru de trop outré; en conservant néanmoins le sens de l'Auteur, autant que la bienséance l'a pû permettre. Cette spirituelle Personne a crû aussi qu'on pouvoit supprimer les choses saintes, & leur donner un autre tour, ne les trouvant pas bien

placées dans un Ouvrage d'un caractère si libre. Elle a retranché quelques endroits languissans & ennuyeux, l'Arioste ayant dans sa Langue naturelle certaines beautés, qui passeroient dans la nôtre pour de grands défauts. Cette nouvelle Traduction de *Roland le furieux*, que vos Amies seront peut-être bien aises de voir, à l'occasion de l'Opéra, se trouve chez le Sieur Guignard, à l'entrée de la grande Salle du Palais, à l'Image Saint Jean.

Le S^r de Luyne, qui a donné depuis quelques mois un grand nombre de Livres nouveaux au Public, en vend un présentement intitulé *Agiax, Roy de Sparte, ou les Guerres Civiles des Lacédémoniens sous les Roys Agis & Leonidas*. L'Auteur de cet Ouvrage estimé de plusieurs Personnes d'un bon goût, en a fait plusieurs

autres qui ont eu de grands succès. C'est à luy que nous devons les cinq derniers Tomes de *Pharamond*, qu'il voulut bien se donner la peine d'achever apres la mort de M^r de la Calprenede. Le mesme Libraire vend un autre Livre nouveau, qui a pour titre, *Les Regles de la Poësie Francoise*. Elles sont tres-nettement expliquées, & peuvent estre d'une grande utilité pour ceux qui n'en ont pas une entiere connoissance.

Le S^r Blageart continuë à debiter d'agreables Nouveautez, & en promet une dans cinq ou six jours, dont le titre seul luy doit attirer tous les curieux. Ce titre est *Le Seraskier Bacha*. C'est une Historiete meslée d'incidens qui sont menagez avec beaucoup de conduite, & écrits d'un stile aisé. Vous y trouverez toute la

vic du fameux Zouglan , élevé à la Charge de Seraskier , qui estoit éteinte chez les Turcs il y a déjà plusieurs années , jusqu'à la Levée du Siège de Bude , dont elle contient les particularitez les plus remarquables. Cette galante Nouvelle est de l'Auteur du Grand *Vizir* , & de l'*Illustre Génoise* , dont vous me mandez que la lecture vous a si bien diverty.

Les différens Caractères de l'Amour , où celui d'*Inclination* est si vivement dépeint , & que débite le mesme Blageart , ont reçu icy des plus difficiles connoisseurs l'approbation que vous leur donnez. Tout le monde y reconnoist ce genre d'écrire naturel & fin , qui est particulier à M^{rs} de l'Académie Française.

Je me suis trompé , en vous mandant la dernière fois , que

Madame de Manevillete est Sœur de M^r le Camus , Premier Prêfident à la Cour des Aydes. Elle n'est que fa Cousine germaine , estant Fille de M^r le Camus, Contrôleur Général des Finances , Frere du Premier président.

Je remets au mois prochain la Conversion de M^r Alexandre de Vigne , ministre de Grenoble , dont j'ay beaucoup de particularitez à vous apprendre. Adieu , madame , je vous souhaite une heureuse année, & suis vôtre, &c.

A Paris le 30. Decembre 1684..

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à
Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par
le Roy en son Conseil, UNQUIERES. Il est,
permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de
faire imprimer tous les Mois un Livre in-
titulé MERCURE GALANT, contenant
plusieurs Pieces, Relations, Histoires, Avan-
tures & autres Ouvrages historiques, cu-
rieux & galans, pour la satisfaction de
notre cher & tres-ame Fils LE DAUPHIN;
pendant le temps & espace de dix années,
à compter du jour que chacun desdits
Volumes sera achevé d'imprimer pour la
premiere fois: Comme aussi defenses sont
faites à tous Libraires, Imprimeurs Gra-
veurs & autres, d'imprimer, graver & de-
biter ledit Livre sans le consentement de
l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny
Planches servant à l'ornement dudit Livre,
mesme d'en vendre separément, & de donner
à lire ledit Livre; le tout à peine de six
mille livres d'amende contre chacun des
contrevenans, & confiscation des Exem-
plaires contrefaits; ainsi que plus au long
il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté
le 14. Septembre 1683.

Signé ANGOT, Syndic.

Et ledit Sieur I. D. Ecuyer, Sieur de
Vizé, a cédé & transporte son droit de
Privilege à Thomas Amaury, Libraire à
Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait
entre eux.

Bayernische
Staatsbibliothek
München

martourel

